



DS AUTOMOBILES

DS 4

Guide utilisateur



DSautomobiles EN LIGNE

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi DS 4.

Ce livret vous a été remis lors de la livraison du véhicule. Il présente quelques recommandations indispensables.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

La consultation de ce livret ne se substitue pas à une lecture approfondie du **Guide d'utilisation Complet**. L'ensemble des instructions et recommandations de fonctionnement y sont détaillées pour profiter au mieux de votre véhicule. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance.

DS AUTOMOBILES s'engage à préserver l'environnement et vous invite à consulter le **Guide d'utilisation Complet** en version numérique via les applications mobiles ou sur Internet.



Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser au Réseau de concessionnaires du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyDS App** (contenu disponible hors connexion).

Disponible aussi sur l'application **Scan MyDS**.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante : <https://service.dsautomobiles.com/DSddb/index.html>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.



VERSION IMPRIMÉE

Commander le Guide d'utilisation Complet au format papier auprès du Réseau.

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi DS 4.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien. Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation. Les descriptions et figures sont fournies sans engagement. La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 € dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent livret.

En cas de cession de votre véhicule, pensez à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

! Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende des symboles



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

Accès à des vidéos complémentaires



<http://q-r.to/bagG19>

01	Présentation				
7	Présentation				
02	Éco-conduite				
11	Éco-conduite				
03	Instruments de bord				
13	Informations pour le conducteur				
13	Combiné numérique				
14	Affichage des informations au combiné d'instruments				
14	AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS				
15	Affichages en fonctionnement				
15	Réglages				
15	Réglage en hauteur				
15	Témoins lumineux				
16	Témoin d'alerte persistant				
16	Liste des voyants et indicateurs				
24	Indicateurs				
28	Test manuel				
28	Totalisateur kilométrique				
28	Rhéostat d'éclairage				
29	Ordinateur de bord				
29	Affichage des données au combiné d'instruments				
29	Remise à zéro du parcours				
29	Définitions				
30	Écran tactile 10 pouces				
30	Recommandations				
30	Commandes principales				
31	Applications				
31	Application d'énergie (Hybride rechargeable)				
32	SMART TOUCH				
32	Fonctionnalités complémentaires (Hybride rechargeable)				
33	Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (Hybride rechargeable)				
04	Ouvertures				
34	Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée				
36	ADML Proximity				
39	Verrouillage centralisé				
39	Procédures de secours				
41	Portes				
42	Coffre				
43	Coffre motorisé				
45	Fonction mains-libres (Accès bras chargés)				
46	Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)				
46	Alarme				
48	Protection antivol				
48	Antidémarrage électronique				
49	Lève-vitres électriques				
05	Ergonomie et confort				
52	Position de conduite				
53	Sièges avant				
56	Réglage du volant				
57	Rétroviseurs				
58	Banquettes arrière				
59	Chauffage et ventilation				
61	Air conditionné automatique bizona				
63	Déseuage / Dégivrage avant				
64	Déseuage - Dégivrage de la lunette arrière				
64	Pare-brise chauffant				
64	Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)				
65	Aménagements avant				
69	Plafonniers				
69	Éclairage d'ambiance				
69	Aménagements arrière				
70	Aménagements du coffre				
06	Éclairage et visibilité				
72	Commandes d'éclairage extérieur				
73	Indicateurs de direction				
74	Réglage du site des projecteurs				
74	Allumage automatique des feux				
74	Éclairage sortie véhicule (Guide-Me-Home) et lumière d'accueil				
75	Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales				
76	Assistant feux de route				
77	Système de phare adaptatif				
78	DS MATRIX LED VISION				
79	Éclairage virage dynamique				
80	DS NIGHT VISION				

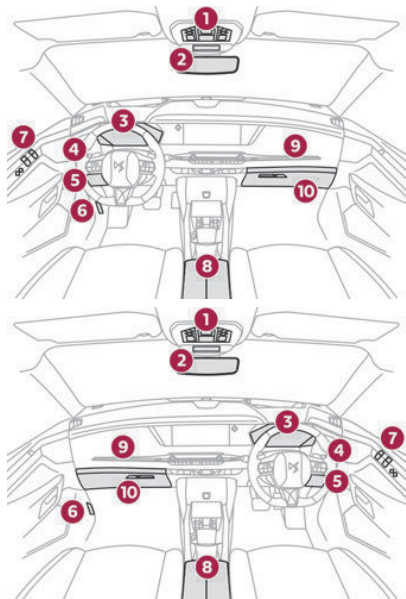
- 81** Commande d'essuie-glace
- 07** Sécurité
- 86** Recommandations générales de sécurité
- 86** Feux de détresse
- 87** Avertisseur sonore
- 87** Avertisseur sonore piétons (Hybride, Hybride rechargeable)
- 87** Appel d'urgence ou d'assistance
- 89** Système Event Data Recorder
- 90** Contrôle de stabilité électronique (ESC)
- 92** Advanced Traction Control
- 93** Hill Assist Descent Control
- 94** Ceintures de sécurité
- 97** Airbags
- 100** Capot actif
- 100** Sièges enfants
- 108** Sécurité enfants mécanique
- 08** Conduite
- 109** Conseils de conduite
- 111** Démarrage / Arrêt du moteur
- 112** Mise du contact sans démarrer le moteur
- 112** Frein de stationnement électrique
- 115** DS E-TOGGLE
- 119** Indicateur de changement de rapport
- 119** DS ACTIVE SCAN SUSPENSION
- 119** Modes de conduite
- 121** Aide au démarrage en pente
- 122** Stop & Start (Essence ou Diesel)
- 123** Mode e-Auto (hybride)
- 124** Détection de sous-gonflage des pneumatiques
- 125** Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales
- 128** Volant avec détection de présence des mains
- 128** Raccourcis des aides à la conduite
- 129** Reconnaissance des panneaux
- 133** Limiteur de vitesse
- 135** Régulation de vitesse - Recommandations particulières
- 136** Régulateur de vitesse
- 137** DS DRIVE ASSIST
- 138** DS DRIVE ASSIST 2.0
- 138** Régulateur de vitesse adaptatif
- 142** Aide au maintien de la position dans la voie
- 146** Changement de voie semi-automatique
- 149** Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent
- 153** Détection d'inattention
- 154** Aide au maintien de la position dans la voie
- 158** Surveillance d'angles morts longue distance
- 159** Aide au stationnement
- 161** Caméra de recul
- 162** Vision 360
- 164** Alerte de trafic arrière
- 165** Principe de fonctionnement
- 165** Activation / Désactivation
- 165** Limites de fonctionnement
- 166** Anomalie de fonctionnement
- 09** Informations pratiques
- 167** Compatibilité des carburants
- 167** Approvisionnement en carburant
- 169** Véhicules électrifiés - Recommandations générales
- 170** Système hybride
- 171** Véhicules hybrides rechargeables - Recommandations spécifiques
- 174** Système hybride rechargeable
- 178** Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)
- 181** Dispositif d'attelage
- 182** Attelage à rotule démontable sans outil
- 185** Barres de toit
- 185** Écrans grand froid
- 187** Chaînes à neige
- 187** Mode économie d'énergie
- 188** Capot
- 189** Compartiment moteur
- 189** Contrôle des niveaux
- 191** Vérifications
- 193** AdBlue® (BlueHDi)
- 195** Mise en roue libre du véhicule
- 196** Conseils d'entretien

- 10** En cas de panne
- 199** Triangle de présignalisation
 - 199** Panne de carburant (Diesel)
 - 199** Outillage de bord
 - 201** Kit de dépannage provisoire de pneumatique
 - 203** Roue de secours
 - 206** Changement d'une lampe
 - 207** Fusibles
 - 208** Batterie de 12 V / Batteries accessoires
 - 216** Remorquage du véhicule
- 11** Caractéristiques techniques
- 219** Données techniques du moteur et charges remorquées
 - 220** Moteurs et charges remorquables - Essence
 - 221** Moteurs et charges remorquables - Diesel
 - 222** Motorisations et charges remorquables - Hybride
 - 223** Moteurs et charges remorquables - Hybride rechargeable
 - 224** Dimensions (en mm)
 - 224** Éléments d'identification
- 12** DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement à écran tactile 10"
- 225** DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement à écran tactile 10"
 - 225** Premiers pas
- 229** Personnalisation
 - 230** Commandes au volant
 - 231** Applications
 - 231** Commandes vocales
 - 233** Navigation
 - 234** Connectivité
 - 236** Mirror Screen®
 - 238** Support
 - 240** Téléphone
 - 241** Réglages
 - 242** Aide
- 13** Enregistrement des données du véhicule et confidentialité
- 244** Enregistrement des données du véhicule et confidentialité
- Index**

Présentation

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

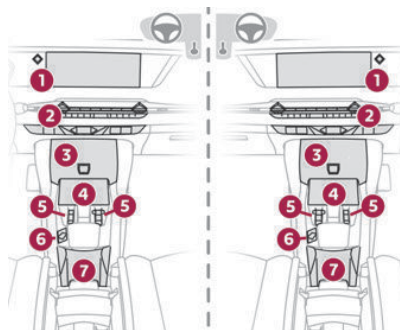
Poste de conduite



1. Appel d'urgence / Appel d'assistance
Toit ouvrant
Alarme
Plafonnier / Liseuses avant
2. Afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager

- Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments numérique
4. Rétroviseurs extérieurs/AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS
Barrette de commandes latérale / Porte-cartes
5. Boîte à fusibles
6. Ouverture capot
7. Lève-vitres électriques
Verrouillage centralisé
8. Accoudoir avant réfrigéré
Prises USB
9. Airbag passager avant
10. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag frontal passager

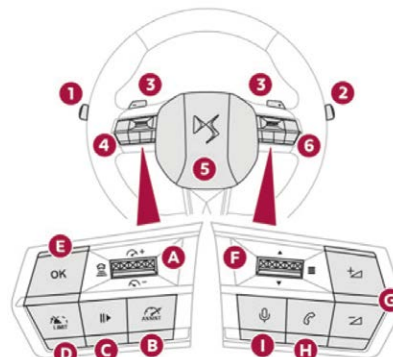
Console centrale



1. Écran tactile 10 pouces / Bouton HOME
2. Barrettes de commandes centrales
3. Rangement
Prise 12 V / Prise USB
Recharge smartphone sans fil
4. Vide-poches ou SMART TOUCH

5. Commande de boîte de vitesses DS E-TOGGLE
Marche / Arrêt / Réglage du volume sonore du système audio
6. Sélecteur de modes de conduite
7. Vide-poches / Rangement pour smartphone

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné et de l'AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS / Indicateur d'entretien
2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
4. Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse/Régulateur de vitesse adaptatif/ Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0
- A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne

Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (régulateur de vitesse adaptatif)

- B.** Sélection / Désélection du régulateur de vitesse

Sélection/Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / DS DRIVE ASSIST

- C.** Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée

Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif)

- D.** Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

- E.** Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

- 5.** Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

- 6.** Commandes de réglage du système audio

- F.** Appuyer sur : Affichage de stations radio / média favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

- G.** Augmentation / Diminution du volume sonore

- H.** Décrocher / Raccrocher

Accès au journal des appels de l'application **Phone**

- I.** Appui court : Commandes vocales du système

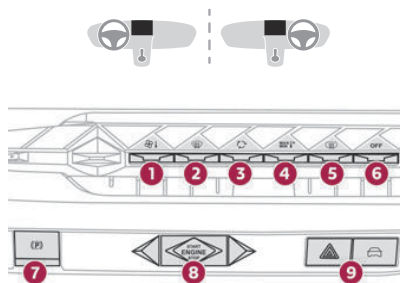
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Barrette de commandes latérale



1. Réglage du site des projecteurs à technologie LED
2. Coffre motorisé
3. Système Hill Assist Descent Control
4. Pare-brise chauffant
5. Voyant de fonctionnement du pré-conditionnement thermique
6. Ouverture de la trappe à carburant

Barrettes de commandes centrales



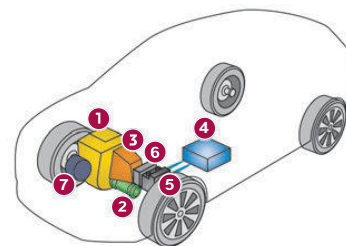
1. Accès à l'application d'**air conditionné**
2. Désembuage du pare-brise et des vitres avant
3. Recyclage de l'air ambiant
4. Quick Launch (Gestion automatique des équipements de chauffage /

air conditionné en fonction de la température de l'habitacle)

5. Dégivrage de la lunette arrière
6. Arrêt air conditionné automatique
7. Frein de stationnement électrique
8. Démarrage / Arrêt du moteur
9. Feux de détresse

Raccourcis des aides à la conduite

Système hybride



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur CC/CC
7. Démarreur à courroie

La technologie hybride de 48 V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage

ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) : - Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique travaillent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.

- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.

- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.

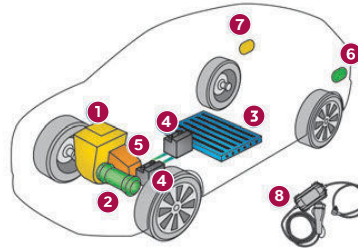
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur CC/CC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Système hybride rechargeable



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries accessoires de 12 V
5. Boîte automatique 8 vitesses électrifiée (e-EAT8)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Câble de charge domestique

La technologie **hybride rechargeable** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique**, et en mode **Hybride** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.

L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Étiquettes

Rubrique "Ergonomie et confort - Banquettes arrière- Appui-tête arrière" :



Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Chargeur de smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Contrôle de l'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Recommandations générales de sécurité - Installation d'accessoires électriques" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :





Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



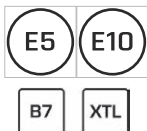
Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



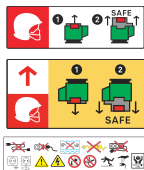
Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Véhicules hybrides rechargeables - Recommandations



Rubrique "Informations pratiques - Système hybride rechargeable" :



Rubrique "Informations pratiques - Aspect pratique de la batterie de traction (Hybride rechargeable)" :



Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



Rubrique "Informations pratiques - Vérification des niveaux - Liquide de refroidissement du moteur" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneu" :



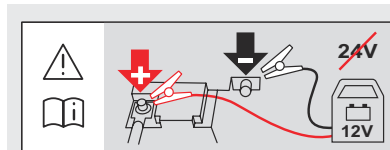
Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



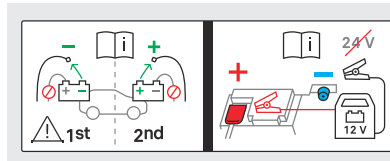
Rubrique "En cas de panne - Batterie/Batteries de secours de 12 V" :



- Pour versions essence/hybride



- Pour les versions hybrides rechargeables



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO2 du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO2 et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec une boîte de vitesses EAT8, sélecteur de vitesses en mode **D**, hors mode de conduite Sport, favoriser le passage en "roue libre" en relevant progressivement le pied de la pédale d'accélérateur afin d'économiser du carburant. En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les bouches d'aération, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt les commandes de siège chauffant et de volant chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par ex. : film, musique, jeu vidéo...) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.

Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation. Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement.
- à chaque changement de saison.
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (par ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDI, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement. Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une

meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules hybrides

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par ex. : lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au tableau de bord soit toujours en mouvement dans la zone **CHARGE**.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).

L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.

Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules hybrides rechargeables

Brancher le véhicule dès que possible.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant la fonction de freinage régénératif

(indicateur de puissance dans la zone **CHARGE**).

Véhicule branché, effectuer le préconditionnement thermique avant de rouler.

Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- ▶ Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule.
- ▶ Sélectionner le mode de conduite **Hybride**.
- ▶ S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- ▶ Éviter l'utilisation de la fonction e-Save.
- ▶ Utiliser le système de chauffage / air conditionné à bon escient.

Informations pour le conducteur

Combiné d'instruments

Le combiné affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages. Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS

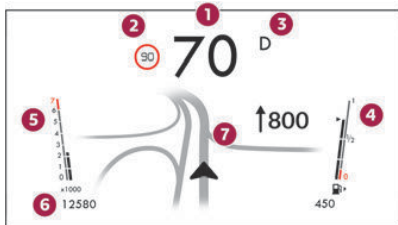
Selon version, les informations pour le conducteur apparaissent également sur l'affichage tête haute étendu. Pour plus d'informations sur l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter à la rubrique correspondante.

Combiné numérique

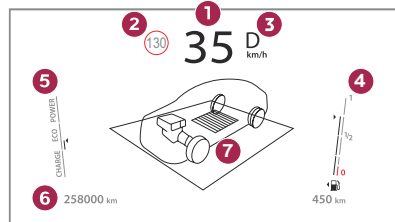
Le combiné numérique est personnalisable par un système de pages.

Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

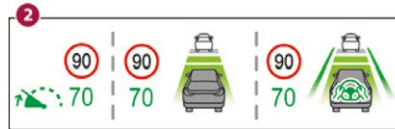
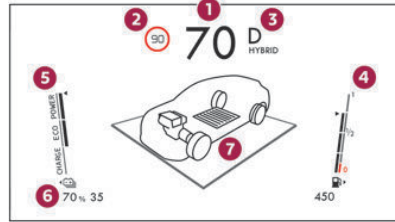
Essence ou Diesel



Hybride



Hybride rechargeable



- Indicateur de vitesse (km/h)
Pour les véhicules hybrides / hybrides rechargeables, lorsque le moteur est en marche :
Indicateur de vitesse en bleu plutôt que blanc.
- Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active) Affichage des panneaux de limitation de vitesse
- État de la boîte de vitesses automatique (Essence, Diesel, Hybride ou Hybride rechargeable)
Mode de conduite actif
Voyant **READY** (Hybride rechargeable)
- Jauge de carburant et autonomie restante (miles ou km) (Essence, Diesel, Hybride ou Hybride rechargeable)
- Compte-tours (Essence ou Diesel)
Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)
- Totalisateur kilométrique (km ou miles)
Charge de la batterie de traction Niveau de charge et autonomie restante (km ou miles) (Hybride rechargeable)
- Ordinateur de bord
Zone personnalisable :
 - Flux d'énergie (Hybride, Hybride rechargeable).
 - Média en cours.
 - Aides à la conduite (par ex. Reconnaissance étendue des panneaux de signalisation).
 - Navigation (selon équipement).
 - Températures du moteur (Essence, Diesel ou Hybride).
 - DS NIGHT VISION.

i **Hybride ou Hybride rechargeable**
La vitesse est affichée en bleu lorsque le véhicule roule en tout électrique.

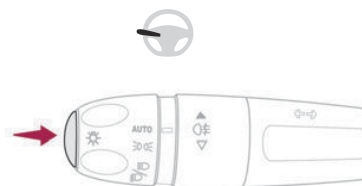
Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (ex. : témoins, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée. Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

i **Langue d'affichage et unités**
Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord. Le changement de page entre combiné et AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS est synchronisé.



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets. Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets :

- ▶ Si 1 seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- ▶ Si 2 widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de personnaliser une seule page avec 2 widgets.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.

Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.

Le réglage est assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la fonction **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS

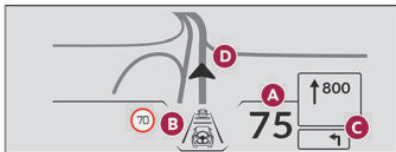
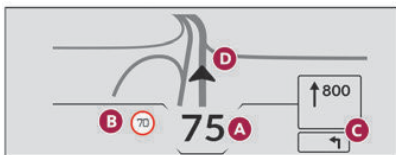
Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

! Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

i Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu. Dans certaines conditions climatiques extrêmes (ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

i L’AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.
En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

Affichages en fonctionnement



Une fois le système activé, les informations regroupées sur l’affichage tête haute étendu sont, par exemple :

- A. Vitesse du véhicule
- B. Reconnaissance des panneaux routiers et Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)
- C. Consignes de navigation et cartographie du guidage
- D. Zone personnalisable :
 - Navigation (selon équipement).
 - Aides à la conduite.

– Vide.
Affichage temporaire de listes de média, d’alertes et de retours d’information suite à une modification ou un réglage (volume sonore, recherche de station, etc.)

Réglages

Le réglage de la luminosité est disponible après l’activation de la fonction. L’état du système et les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Activation / Désactivation



L’activation / désactivation se fait dans l’application **Paramètres > Luminosité** de l’écran tactile.

- ▶ Contact mis, appuyer sur la touche "**Affichage tête haute**" pour changer l’état de la fonction (confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

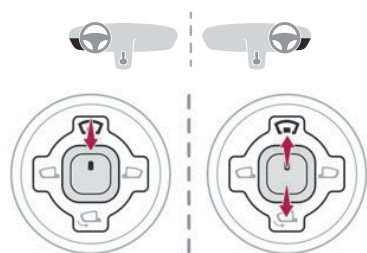
Réglage de la luminosité



Le réglage de la luminosité se fait dans l’application **Paramétrages > Luminosité** de l’écran tactile.

- ▶ Contact mis, appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Réglage en hauteur



- ▶ Contact mis, commande en position centrale haute, déplacer la commande vers le haut / bas pour ajuster la hauteur souhaitée de l’affichage.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l’apparition d’une anomalie (témoins d’alerte) ou de l’état de marche d’un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d’allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L’allumage d’un témoin peut être accompagné d’un signal sonore et/ou de l’affichage d’un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l’état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d’informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre. Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liste des voyants et indicateurs

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur rouge STOP



Fixe, associé à un autre voyant d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction (Hybride rechargeable)



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée. Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (Hybride rechargeable)



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.

La batterie de traction est défaillante. Effectuer (2).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression huile moteur (Essence, Diesel, Hybride ou Hybride rechargeable)



Fixe. Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride, Hybride rechargeable)



Fixe. Le système hybride rechargeable est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Câble branché (Hybride rechargeable)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par ex. : bornes

sales, courroie

d'alternateur desserrée ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- Installer la cale contre l'une des roues. Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations

du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.

Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique. Couper le contact et effectuer (2).

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore. La direction assistée est défaillante.

Effectuer (1), puis (2).

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION



Fixe. Une anomalie du système de suspension active est détectée.

Réinitialiser le système :

- Couper le contact et attendre au moins 30 secondes.
- Remettre le contact et attendre au moins 5 secondes pour démarrer.

Si le problème persiste, effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant. Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse

est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans voyant spécifique, sont détectées. Identifier la

cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Effectuer (2).



Voyant Service fixe et voyant de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée. La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Freinage



Fixe. Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- ▶ Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du voyant au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- ▶ Stationner sur un endroit plat.

- ▶ Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe. Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du

moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Antiblocage des roues (ABS)

Fixe. Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée

Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)

Fixe. Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)

Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente

Fixe, accompagné du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Frein de sécurité post-collision

Fixe, associé au voyant Service, accompagné d'un message et d'un

signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3) rapidement.

Système d'autodiagnostic moteur (Essence, Diesel, Hybride ou Hybride rechargeable)

Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant. Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer impérativement (2).

Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant. Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

AdBlue® (BlueHDi)

Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage. L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Voyant d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au voyant d'Autodiagnostic moteur

fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage. Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur. Effectuer (3) au plus tôt **pour éviter le blocage du démarrage**.



Voyant d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au voyant d'Autodiagnostic moteur

fixe, accompagné d'un signal sonore et

d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Préchauffage moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.

À l'extinction du voyant, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui sur la pédale de frein.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Sous-gonflage



Fixe. La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Voyant de sous-gonflage clignotant puis fixe et voyant Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Capteurs de stationnement



Clignotant. Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Capot actif



Fixe, accompagné d'un message.

Le capot actif s'est déclenché. Ne pas toucher au capot.

Faire appel à un dépanneur ou effectuer (3) en roulant à 30 km/h (19 mph) maximum.

Airbags



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.
L'airbag frontal passager est activé. La commande est actionnée sur la

position "ON

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF". Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (voyant d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant (Essence, Diesel, Hybride, Hybride rechargeable)



Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un

message.

Au premier allumage, il reste environ **6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Avertisseur sonore piétons (Hybride, Hybride rechargeable)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces voyants après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message

"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, consulter la rubrique **Conduite**.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné du message

"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte Attention Conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message

"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Stop & Start(Essence ou Diesel)



Fixe, accompagné d'un message.

Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Réactiver le système via la tablette tactile.



Fixe.

Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- en dessous de 0°C.

- au dessus de +35°C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Mode e-Auto (hybride)



Fixe, accompagné d'un message.

Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.

Réactiver le mode sur l'écran tactile.

Projecteurs antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

DS NIGHT VISION



Fixe.

La fonction a été activée, mais la vitesse du véhicule est excessive ou les conditions de température extérieure sont en dehors de la plage de fonctionnement.

L'affichage est disponible avec la page "**Vision de nuit**" mais le système n'émet pas d'alerte.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

DS MATRIX LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares DS MATRIX LED VISION ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Assistant feux de route



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur verte

Stop & Start



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Hybride rechargeable)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le voyant et quitter le véhicule.

Place inoccupée / Ceinture de sécurité non bouclée



Fixe.
(gris)

Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée



Fixe.

Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Système Hill Assist Descent Control



Fixe.
(gris)

La fonction est activée mais actuellement en pause car la vitesse est trop élevée.

Réduire la vitesse du véhicule en dessous de 30 km/h.



Fixe.

La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



Clignotant.

La fonction entre en régulation.

Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruitere.

Les feux clignotants sont allumés.

Feux diurnes / Feux de position



Fixe.

Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

DS NIGHT VISION



Fixe.
(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.



Fixe.
La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

DS MATRIX LED VISION



Fixe.
(gris)

La fonction est activée, mais non disponible. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Fixe.

La fonction est active.
Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Assistant feux de route



Fixe.

La fonction a été activée via la tablette tactile. La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur bleue Feux de route



Fixe.

Les feux sont allumés.

Fonction e-SAVE (Hybride rechargeable)



Fixe, accompagné d'un message indiquant l'autonomie électrique réservée.

La fonction est activée.

Voyants d'avertissement de couleur noire/blanche

Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

– La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à

parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".

– Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir, ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- ▶ Soit en une visite annuelle.
- ▶ Soit en un service complet.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1 000 km 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

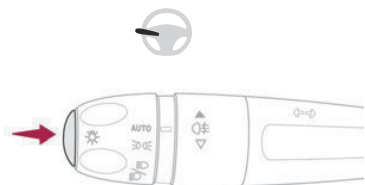
L'échéance de révision est dépassée. Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique **=0**, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

i En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" sur le combiné d'instruments, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore. Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" sur le combiné d'instruments.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments. Pour plus d'informations sur le **combiné numérique**, se reporter à la rubrique correspondante.



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de puissance (Hybride, Hybride rechargeable)

Indicateur de puissance

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



Pour les versions hybrides

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées

du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

i À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le voyant d'alimentation affiche uniquement "OFF".

Pour les versions hybrides rechargeables

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées

du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®. Lorsque le niveau d'AdBlue® descend sous le niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km (1 500 et 0 miles)), un voyant s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné d'instruments.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie de roulage

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



L'information d'autonomie de roulage est accessible dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les voyants suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km (1 500 miles). Accompagnant les voyants, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Voyants d'avertissement/Indicateurs** pour le détail des messages affichés.

i Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (BlueHDi) et notamment sur l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Voyants d'avertissement/indicateurs allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km (1 500 miles et 500 miles)
	Procéder à un appoint dès que possible.	Entre 800 et 100 km (500 miles et 62 miles)
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km (62 miles et 0 mile)
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km (mile)

i **Prise en compte d'un appoint**
Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Détection d'un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR



En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces voyants s'allument, accompagnés d'un signal sonore et d'un message "**Défaut antipollution**".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km (685 et 0 miles))

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalment d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le voyant AdBlue clignote, accompagné d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Il est possible de rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage **du moteur**.

! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

! **Pour le redémarrage du moteur**
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Indicateur du niveau de charge (Hybride rechargeable)



70 % 35 km

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

! L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

i Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

- Pression des pneumatiques.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDi).
- Alertes en cours.

i Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

i **Véhicules hybrides rechargeables**
Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Informations associées

► Ordinateur de bord

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

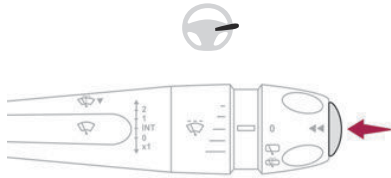
► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (ex. : autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

- Informations instantanées :
 - Consommation instantanée (Essence, Diesel ou Hybride).
 - Compteur de temps pour Stop & Start (Essence ou Diesel).
 - Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride ou Hybride rechargeable).
 - Totalisateur kilométrique (Hybride rechargeable).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.

- Distance parcourue.

i Selon les paramètres choisis pour les pages affichées sur le combiné d'instruments et l'activation / désactivation de l'affichage tête haute étendu, l'ordinateur de bord apparaît sur l'un ou l'autre, ou sur les deux. Pour plus d'informations sur le **combiné numérique** et l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Page de fin de trajet

(Selon version)

À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet. La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride ou Hybride rechargeable).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du parcours



► Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de

2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation

moyenne des derniers kilomètres parcourus). Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions Essence ou Diesel

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start

(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Écran tactile 10 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramètres des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.

- Paramètres des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Ces recommandations sont valables pour l'écran tactile et pour le SMART TOUCH (selon équipement).

L'écran tactile et l'écran du SMART TOUCH sont de type capacitif.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.

Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (ex. : **Luminosité, Diagnostics**).
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume sonore.

Applications



Appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



Énergie

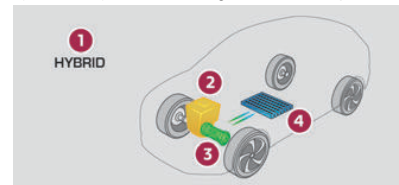
Pour les versions hybrides rechargeables

Accès aux fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

Application d'énergie (Hybride rechargeable)

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement du système hybride rechargeable en temps réel.



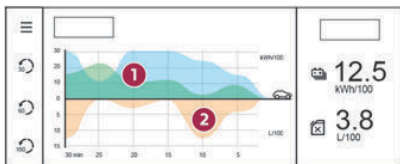
1. Mode de conduite actif
2. Moteur Essence
3. Motorisation électrique
4. Niveau de charge estimé de la batterie de traction

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100 % électrique.
- Blanc : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique et de carburant.



1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).

Il est possible de visualiser les données des 30, 60 ou 180 dernières minutes en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée. Pour plus d'informations sur la

Charge de la batterie de traction, se reporter à la rubrique correspondante.

e-SAVE

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. : passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

- Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-SAVE**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**10 km**, **20 km** ou toute l'autonomie **Maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km ou en miles.

- Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **électrique** sur le sélecteur de mode.

! Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Il permet de manipuler la cartographie (zoom / dézoom, rotation) avec l'application **Navigation**.

Toute action de l'utilisateur est validée au retrait du doigt.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Tableau de bord**, se reporter à la rubrique correspondante dans Systèmes audio et télématique.

! Lorsque le véhicule est exposé longtemps au soleil, la dalle tactile peut devenir très chaude. Attendre quelques instants avant d'utiliser le système.

SMART TOUCH

Ce système est une dalle tactile associée au DS IRIS SYSTEM. Il est conçu pour que le conducteur puisse interagir avec l'écran tactile sans avoir à quitter la route des yeux. Il propose des raccourcis personnalisables : application **Media** ou station radio mémorisée, application **Navigation** ou destination pré-réglée, application **Phone** ou appel d'un contact, Manuel d'utilisation, paramètres des fonctions (ex. : Stop & Start, Caméra panoramique), etc.

Il dispose également d'une reconnaissance d'écriture pour l'ensemble des fonctionnalités concernées en complément des commandes vocales.

Fonctionnalités complémentaires (Hybride rechargeable)

Toutes ces fonctionnalités contribuent à optimiser l'utilisation des véhicules hybrides rechargeables.

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système de propulsion hybride rechargeable gère l'utilisation de la batterie de traction tout au long du trajet.

Pour les versions hybrides rechargeables

Geofencing

Pendant la conduite, le véhicule détecte en permanence la circulation dans les zones à

faibles émissions ou les zones à circulation limitée.

À l'entrée d'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite **Électrique**, si l'état de charge de la batterie de traction est suffisant.

Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (Hybride rechargeable)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MyDS App** dans le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

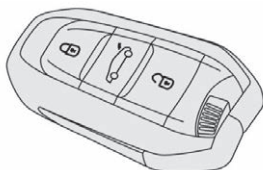
i Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande

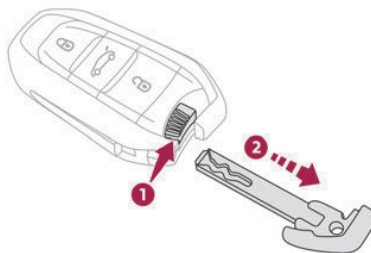


La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Rabattement / Déploiement des poignées extérieures.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Clé intégrée

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait

dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Déverrouillage sélectif de la porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence, Diesel ou Hybride).

La porte conducteur est déverrouillée (Hybride rechargeable).

- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher

l'ouverture motorisée du hayon.

- Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se verrouille automatiquement après fermeture.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

i Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon. Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / la désactivation du signal sonore de verrouillage se

fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple

► Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction et des feux diurnes. Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif. **Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.**

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

- Pour fermer complètement les vitres et, selon version, le toit ouvrant, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage au second appui.

Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.

- Appuyer à nouveau pour arrêter la fermeture.

! Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leurs fermetures correctes.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme. Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- Appuyer longuement sur ce bouton.

Conseils

! Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

! Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

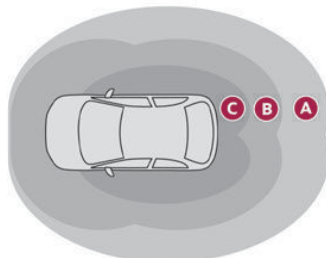
Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

ADML Proximity

(Selon version)

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres.

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique. Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement. Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



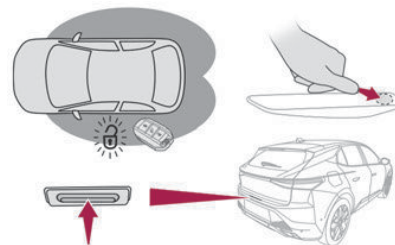
Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran

tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes.

Pour plus d'informations sur les **poignées de portes affleurantes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres >**

Véhicule de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- ▶ Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone C), si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur une poignée.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

i Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée. En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée.

La poignée de porte conducteur se déploie. La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence, Diesel ou Hybride).

La porte conducteur est déverrouillée (Hybride rechargeable).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

i Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

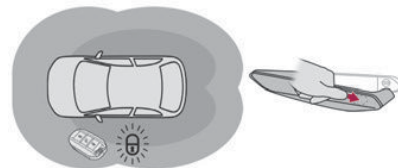
Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / la désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans

l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.

- Soit par un léger appui sur une des poignées.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

! L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

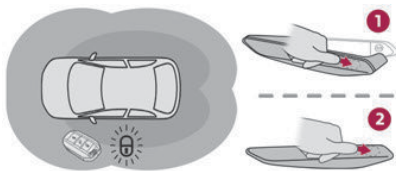
i Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton de verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- ▶ Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

i Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

i Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Verrouillage centralisé



Manuel

- ▶ Appuyer sur ces boutons pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i Pour déployer les rétroviseurs extérieurs, appuyer une fois sur le bouton si le véhicule est verrouillé ou deux fois s'il est déverrouillé.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- ▶ Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- ▶ Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ▶ Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Procédures de secours

Clés perdues, télécommande, clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité.

Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

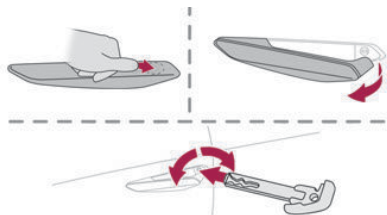
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Relâcher légèrement la poignée conducteur.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :
– Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
– Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- ▶ Si la poignée est rétractée, appuyer dessus jusqu'au point de résistance pour la déployer.
- ▶ Tirer la poignée pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure et la tourner pour verrouiller la porte.

Autres portes Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

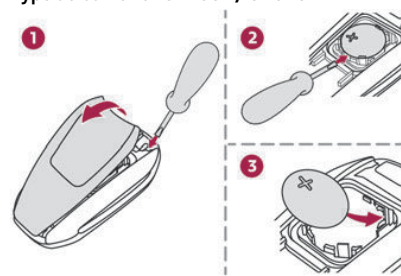
Se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



- ▶ Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- ▶ Retirer la pile usagée de son logement.
- ▶ Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.
- ▶ Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.

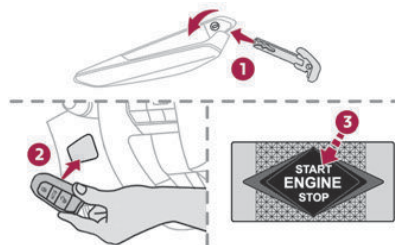
! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Appuyer sur la poignée jusqu'au point de résistance pour la dégager et accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.

▶ Depuis le mode **P** de la boîte de vitesses automatique, appuyer sur la pédale de frein.

▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

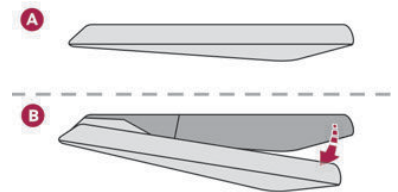
Portes

Poignées de portes affleurantes

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.

- Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.



- A. Position rétractée
- B. Position déployée

▶ À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant dessus.

Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille. Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.

Pour plus d'informations sur le système **ADML Proximity**, se reporter à la rubrique correspondante.

i En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours. Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

i En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h.

Ouverture

De l'extérieur

- ▶ Déverrouiller le véhicule pour déployer les poignées de portes.
- ▶ Tirer sur la poignée.

i Si le déverrouillage sélectif est activé, seule la poignée de la porte conducteur peut être déployée et seule la porte conducteur peut être ouverte.

De l'intérieur

- ▶ Tirer sur le levier d'ouverture de porte interne, les poignées externes se déploient automatiquement.

L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

i Déverrouillage sélectif activé :
 - L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
 - L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
 - L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

Coffre

Ouverture du hayon

- ▶ Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande d'ouverture du hayon.
- ▶ Soulever le hayon.

i Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

! Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture du hayon

- ▶ Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- ▶ Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

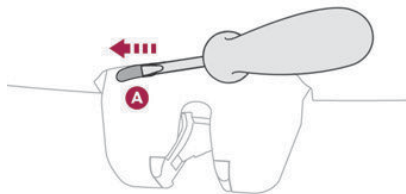
! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Version de sauvegarde

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

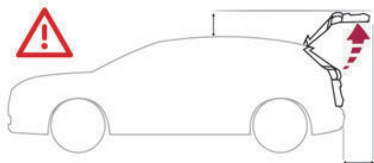
Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

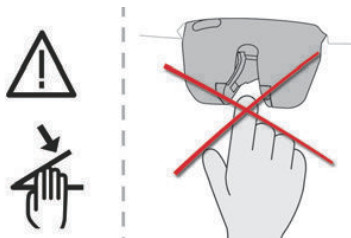
Coffre motorisé

(Selon version)

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



! Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



! Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

! Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- s'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélo / Attelage

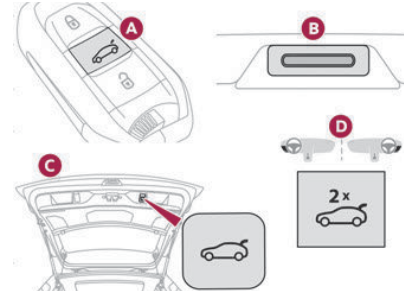
Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

! En cas d'utilisation de dispositif d'attelage ou de porte-vélo non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- Par la commande extérieure sur le hayon
- Par la commande intérieure sur le hayon
- Par la commande sur la planche de bord

i Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position partiellement ouverte).

Ouverture

► Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

► Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

► Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

i Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrebaillée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du coffre avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du coffre.

Fermeture

► Appui court sur la commande extérieure du hayon **B**.

ou

► Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

i À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.

Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.

Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

► Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.

► Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

i La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé. Le hayon doit être immobile.

► Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Les vérins à gaz n'interviennent pas lors de l'ouverture et de la fermeture manuelles du hayon motorisé. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i En cas de surchauffe de la motorisation

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans effectuer de manœuvre pendant au moins 10 minutes.

Si vous ne pouvez pas attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon**. Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**. Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

! Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !


Précautions d'usage

i En conditions hivernales
Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

i En cas de lavage
Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

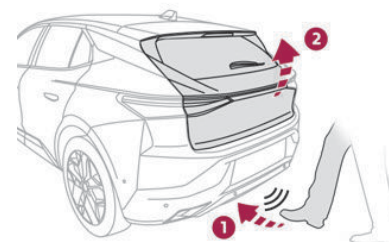
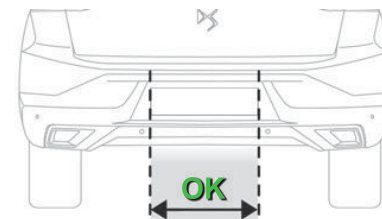
Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.

 Le paramétrage du fonctionnement "Ouverture du coffre mains libres" se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.
Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !

i Véhicules hybrides rechargeables
La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.



- Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

! Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.
Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé ou fermé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été effectué dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

i Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du volet de coffre avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le volet de coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du volet de coffre.

La fermeture du hayon avec l'Accès bras chargés permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (ex. : smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Utilisation d'un dispositif d'attelage.
- Pose ou retrait d'un porte-vélo.
- Chargement ou déchargement de vélos sur un porte-vélo.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

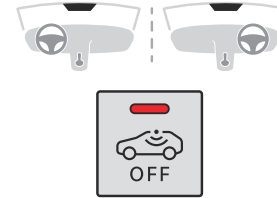
Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

! **Dispositif d'attelage**
L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

- ▶ Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif d'attelage.

Alarme

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

i En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

i **Véhicules hybrides rechargeables**
Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! **Intervention sur le système d'alarme**
Consultez le réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périmétrique extérieure est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique intérieure après 45 secondes.

! **Porte, coffre ou capot**
Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

! **Toit ouvrant**
Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Neutralisation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.



Appui long.

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est neutralisé ; le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisouèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

i Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisouèvement

- ▶ Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon destination, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec

le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Anomalie de fonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

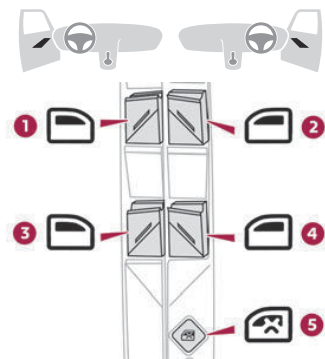
Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas. Consulter le Réseau.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se

ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

i **Dépassement de l'anti-pincement**
Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre. Essayer de fermer à nouveau la fenêtre. Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante. Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume. L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

i La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible. La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

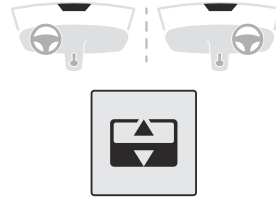
! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, vous devez inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres. Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres. Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres. Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique. Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- ▶ Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

! Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante ! Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration ! Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par exemple, présence de saleté, feuilles mortes). En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Fonctionnement

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebaïllée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit. En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant. Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement. Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- ▶ Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- ▶ Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- ▶ Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- ▶ Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- ▶ En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- ▶ Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebaillée.

i Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande. Faire un nouvel appui pour interrompre la manœuvre.

Ouverture / Fermeture du rideau d'occultation

- ▶ Pour ouvrir le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.

- ▶ Pour fermer le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.

i La fermeture automatique du toit n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible. La fermeture du toit à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.



- ▶ Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui. Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.
- ▶ Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

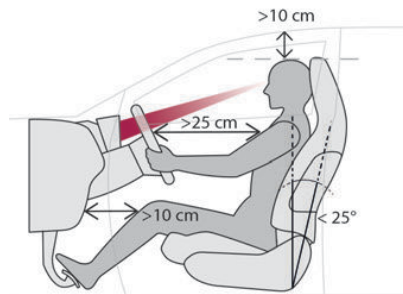
Position de conduite

Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier. Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise. La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.

La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.

Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.

Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.

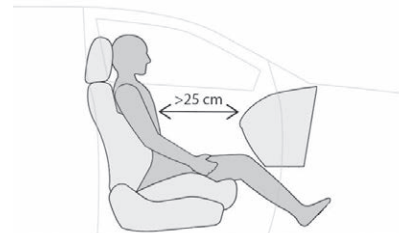
Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.

Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné.

! Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

i **Sièges à réglages électriques**
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.

Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin. S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

i **Rétroviseurs extérieurs électriques**
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

En conduisant

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

! Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Laisser toujours les pieds sur le plancher.

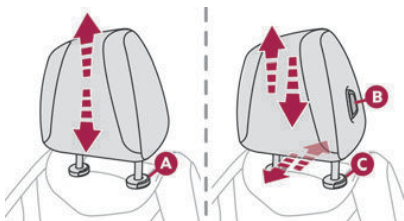
Sièges avant

! Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.

Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Appuie-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- ▶ Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.

i L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Réglage en inclinaison

(Selon équipement)

Vers l'avant :

- ▶ Déplacer la partie inférieure de l'appuie-tête vers l'avant.

Vers l'arrière :

- ▶ Appuyer sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, déplacer la partie inférieure de l'appuie-tête vers l'arrière.

Retrait d'un appuie-tête

- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

- ▶ Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- ▶ Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

Remise en place d'un appuie-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- ▶ Procéder au réglage en hauteur.

! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Réglages manuels

Longitudinal



- ▶ Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- ▶ Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Hauteur

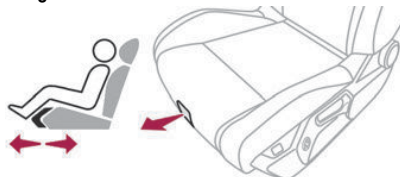
- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Inclinaison des dossiers

- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Lombaire

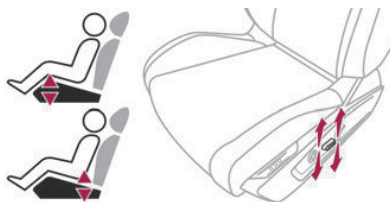
- Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Longueur de l'assise

- Tirer la poignée vers l'avant pour déverrouiller l'assise, puis avancer ou reculer la partie avant du coussin.

Réglages électriques**Longitudinal**

- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise

- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.

- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossiers

- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Lombaire

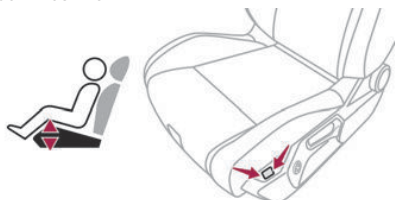
La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Inclinaison de l'assise

Cette commande de réglage électrique est présente sur les sièges à réglages manuels certifiés "AGR".



- Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Mémorisation des positions de conduite

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège.

Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'enfreint le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège. Le rappel de position est impossible en roulant.

Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.

À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Sièges chauffants et/ou ventilés

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**.

- Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé. Réduire dès que possible l'intensité du chauffage. Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

! L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- ▶ Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- ▶ Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- ▶ Ne pas verser de liquides.
- ▶ Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempeée.

Massages multipoints

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.

- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager. La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).
- ▶ Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

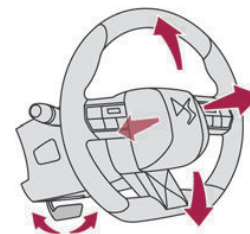
Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de

séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Volant chauffant

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Selon version, le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

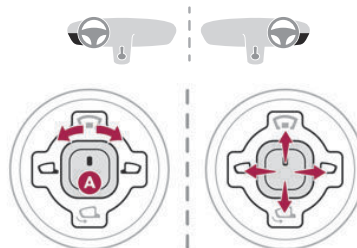
Désembuage/ Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglage



- ▶ Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.

! Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement

Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.



Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le bas.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement

Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le haut.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile. Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.

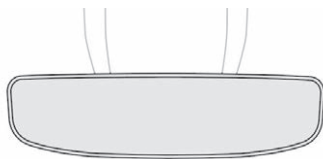
Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Rétroviseur intérieur électrochrome



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée. Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Banquettes arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Appuie-tête arrière



Ils peuvent prendre deux positions :

– **Position haute**, lorsque le siège est occupé :

▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

– **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.

▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.

▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.

▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.

▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuie-tête sont retirés ; les appuie-tête doivent être en place et en position haute. L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

Rabattement des dossiers

! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

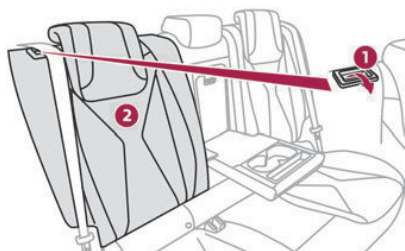
Au préalable :

▶ Abaisser les appuie-tête des dossiers.

▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.

▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).

▶ Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

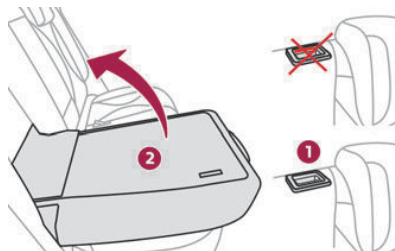


- ▶ Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

i Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers

! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Chauffage et ventilation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

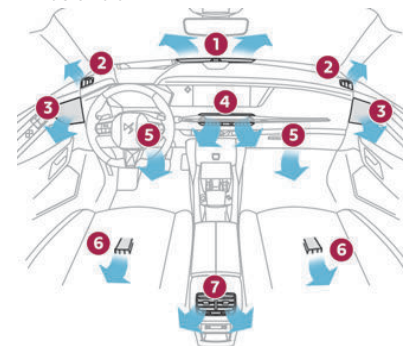
Commandes



Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran

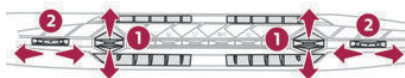
tactile et sont aussi regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage/ dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Bouches d'aération latérales obturables et orientables
4. Bouches d'aération invisibles
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Bouches d'aération obturables et orientables

Bouches d'aération invisibles



Le conducteur et le passager avant disposent chacun de deux commandes pour gérer ces bouches d'aération :

1. Orientation verticale du flux d'air
2. Ouverture / Fermeture
Orientation horizontale du flux d'air

Pour ouvrir ou fermer, tourner la molette en dépassant le point de résistance.

Conseils

i Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ▶ Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ▶ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- ▶ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

e Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.

Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

i Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- ▶ Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système Stop & Start pour maintenir une température confortable dans l'habitacle.

Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Véhicules hybrides rechargeables

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode **Electric**.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.

Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

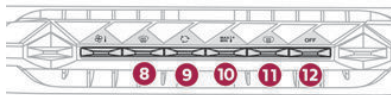
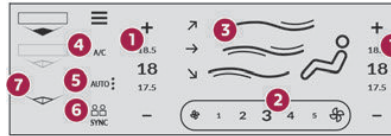
Air conditionné automatique bizona

Ce système commande automatiquement l'activation du système de climatisation, en réglant la température, le débit d'air et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Réglages de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Air conditionné Marche / Arrêt
5. Marche / Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO SOFT/AUTO NORMAL/AUTO FAST)
6. Synchronisation de température conducteur / passager avant
7. Fonction cabine propre
8. Désembuage / Dégivrage avant
9. Recyclage de l'air ambiant
10. Fonction Quick Launch
11. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
12. Arrêt du système

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons 1 (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur. Il est possible d'aller au-delà des valeurs mini et maxi en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

- ▶ Appuyer sur la touche **6-SYNC** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- ▶ Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système de climatisation.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

– **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

– **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

– **AUTO FAST** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO FAST**.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant du bouton **AUTO** s'éteint.

- ▶ Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

i Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.
« **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- ▶ Appuyer sur les boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Aérateurs centraux et latéraux



Pieds des occupants

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Fonction Quick Launch

À l'aide de la sonde de température intérieure, cette fonction active automatiquement :

- En cas de détection de températures froides (inférieures à 4 °C environ) :
 - Chauffage (**High**) / Sièges chauffants/Volant chauffant
 - Répartition d'air vers les pieds et débit d'air maxi.
 - En cas de détection de températures intermédiaires (comprises entre 4 °C et 35 °C environ) :
 - Air conditionné (**AUTO FAST**).
 - Répartition d'air automatique et débit d'air maxi.
 - Température de consigne de 21 °C.
 - En cas de détection de températures chaudes (supérieures à 35 °C environ) :
 - Air conditionné (**Low**) / Sièges ventilés.
 - Répartition d'air vers les bouches d'aération latérales et centrales et débit d'air maxi.
- ▶ Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **10**.

Fonction cabine propre

Elle comprend les fonctions AQS (Air Quality System) et Clean Air.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton 7.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.

Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.

Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.

Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.

La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5 °C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de pollution intérieure, cette fonction détecte les particules fines (ex. : la fumée de cigarette, moisissures, bactéries).

La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de retrouver un habitacle purifié en quelques minutes, grâce au passage de l'air dans le filtre habitacle haute performance.

Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Marche / Arrêt du système d'air conditionné

Le système d'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- Il augmente l'efficacité du désembuage, en hiver, à plus de 3 °C.

- Appuyer sur le bouton 4-A/C pour activer/désactiver la climatisation. À la mise en marche de la fonction, "A/C" change de couleur.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton 12-OFF.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionnés s'éteignent.

Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer/désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

i La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



- Appuyer sur ce bouton pour activer/désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement la climatisation, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de manière optimale sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra. Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce système de désembuage/dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant. Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



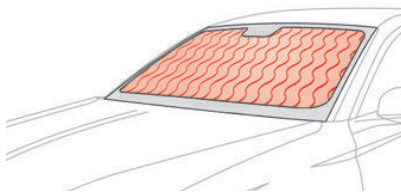
► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (ex. : rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.

Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction

(confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- Appuyer sur "+" pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
- Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Pour les véhicules hybrides rechargeables, ce voyant s'allume fixe lorsqu'un cycle de pré-conditionnement thermique est activé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

i Il est possible de définir plusieurs programmes. Chacun est mémorisé dans le système.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYDS APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal. Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

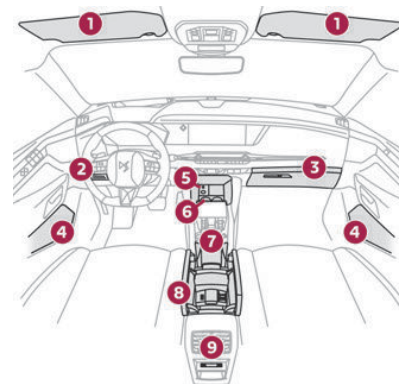
i Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et **véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20 % (Hybride rechargeable).
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par ex. : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements avant



1. Pare-soleil
2. Porte-cartes
3. Boîte à gants éclairée
4. Bacs de porte
5. Prise USB avant / Prise 12 V (120 W)
Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
6. Porte-gobelets
7. Vide-poches ou rangement pour smartphone
8. Accoudoir avant avec rangement
Prise USB avant
9. Prises USB arrière

Pare-soleil

- ▶ Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un rangement.

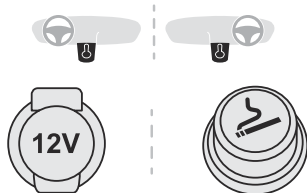
Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, lever la poignée Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

! Ne jamais rouler avec la boîte ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Allume-cigare / Prise(s) accessoires 12 V



- Pour utiliser l'allume-cigares, l'enfoncer et attendre quelques secondes son déclenchement automatique.
- Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirer l'allume-cigare et brancher un adaptateur approprié Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...

Après utilisation, remettre immédiatement en place l'allume-cigares.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec la tablette tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



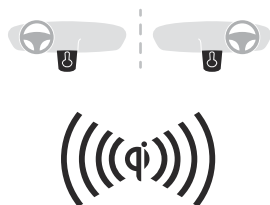
La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone

en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement. Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi. La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- ▶ Ouvrir le volet pour accéder à la zone de charge.
- ▶ Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple, pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

! Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

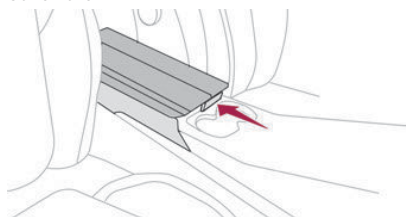
- Enlever l'appareil, puis le replacer au centre de la zone de charge.
- ou
- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Accoudoir avant

Il comporte un espace de rangement réfrigéré.

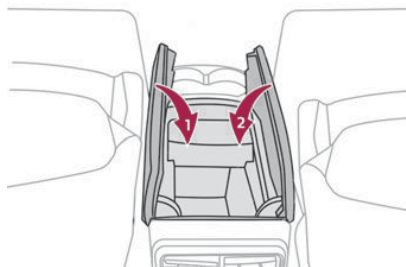
Ouverture



- Appuyer sur la palette située sous le couvercle.

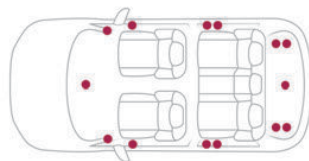
Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



- Rabattre les deux parties du couvercle.

Système Hi-Fi FOCAL Electra®



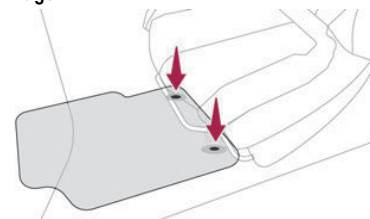
Le véhicule embarque un système audio haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®.

- 14 haut-parleurs équipés des technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'une expérience musicale à l'intérieur du véhicule :
- Amplification full active 16 voies - 690 Watts technologie Classe D boostée : une puissance audio importante disponible à tout instant malgré une faible consommation électrique.
 - Haut-parleur central / haut-parleurs arrière Polyglass : immersion et spatialisation du son.
 - Haut-parleurs de graves / médians Polyglass à forte excursion : équilibre, dynamique et précision du son.
 - Haut-parleurs d'aigus TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
 - Caisson de basses à forte excursion triple bobine Power Flower™ : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences. Deux modes d'écoute personnalisables sont disponibles :
 - "Tous passagers" : un service optimisé pour chaque occupant du véhicule, à l'avant comme à l'arrière.

- "Optimisé pour l'avant" : une expérience immersive et augmentée, partagée entre le conducteur et le passager avant.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

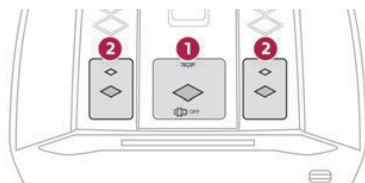
Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

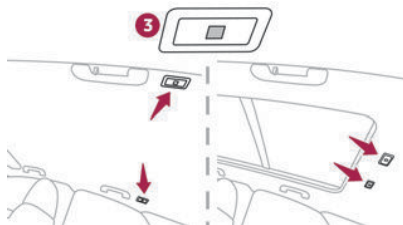
! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse. Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers



1. Plafonnier tactile avant
2. Liseuses tactiles avant



3. Liseuses tactiles arrière

Plafonnier tactile

Il s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
 - À la coupure du contact.
 - À l'ouverture d'une porte.
 - À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.
- Il s'éteint :
- Au verrouillage du véhicule.
 - À la mise du contact.
 - 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

i Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF"). Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

Éclairage d'ambiance

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle. Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.

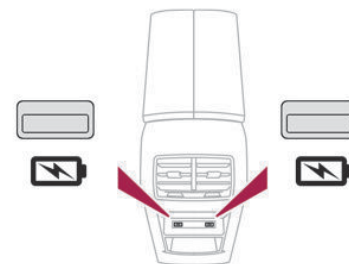


L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres** > **Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres** > **Personnalisation** de l'écran tactile.

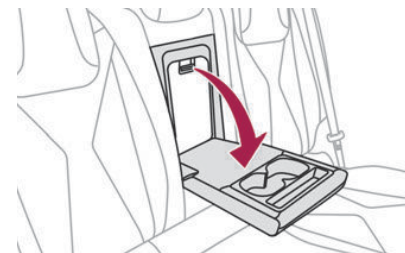
Aménagements arrière

Prises USB



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

Accoudoir arrière



L'accoudoir intègre deux porte-gobelets. Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.

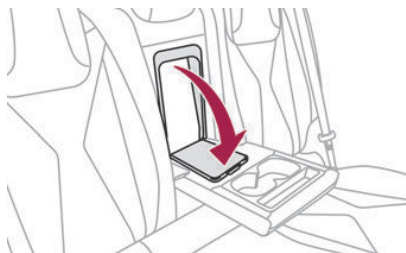
Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Trappe à skis

Dispositif pour le rangement et le transport d'objets longs.

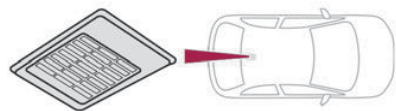
Ouverture

- Accoudoir arrière abaissé, ouvrir la trappe en tirant sa poignée vers le bas.



- Charger les objets depuis l'intérieur du coffre.

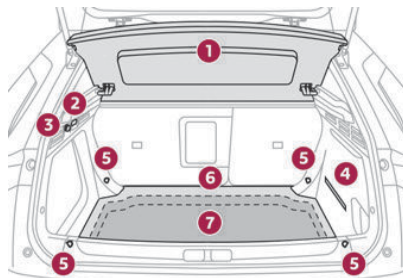
Antenne requin



Une grille d'aération est présente à l'arrière du pavillon pour le refroidissement de l'antenne requin.

Tout bruit de ventilation, contact mis ou moteur tournant, est tout à fait normal.

Aménagements du coffre



1. Cache bagages/plateau
2. Éclairer de coffre
3. Prise 12 V
4. Sangle de maintien
5. Anneaux d'arrimage
6. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre articulé (Hybride rechargeable)
7. Bac de rangement

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Prise accessoires de 12 V

- Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.

- Mettre le contact.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

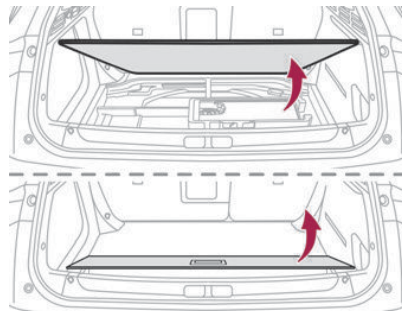
Éclairer de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Bac de rangement



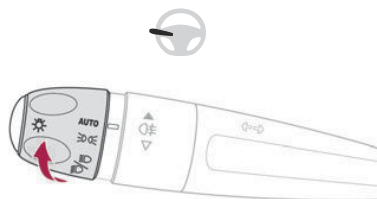
- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé

(selon version) pour accéder au bac de rangement. Selon version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable).

Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal


AUTO

Allumage automatique des feux / feux diurnes

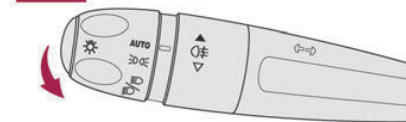


Feux de position seuls



Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Projecteurs antibrouillard arrière



Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

À l'activation des projecteurs antibrouillard arrière, il est possible d'activer à l'avant le mode "brouillard" de la fonction Système de phare adaptatif.

Pour plus d'informations sur le **Système de phare adaptatif**, se reporter à la rubrique correspondante.

! L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays). Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position « **AUTO** », puis sur la position souhaitée. À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i **Déplacements à l'étranger**
Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

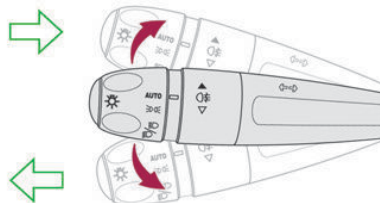
Feux diurnes / Feux de position

Ces feux LED à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur. Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement/route").

i En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

Indicateurs de direction



- ▶ Gauche ou droite : descendre ou relever la manette de commande d'éclairage au-delà du point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- ▶ Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Avec les projecteurs DS MATRIX LED VISION, l'allumage des indicateurs de direction à LED arrière est défilant.

L'intensité des feux diurnes diminue pendant l'utilisation des indicateurs de direction.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

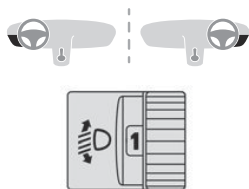
- ▶ Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (ex. : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

- ▶ Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

2 5 personnes + charges dans le coffre

3 Conducteur seul + charge dans le coffre

4 5 6 Non utilisé

Réglage automatique des projecteurs à technologie DS MATRIX LED VISION

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position basse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ne pas toucher aux projecteurs Pixel LED VISION - Risque d'électrocution !

Allumage automatique des feux

Placer la commande d'éclairage sur "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairage sortie véhicule (Guide-Me-Home) et lumière d'accueil

Éclairage d'accompagnement (Guide- Me-Home)

Automatique

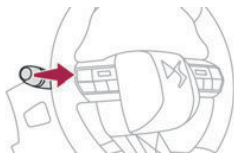
Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule**

de l'écran tactile.

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction. L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.

Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple, chute de neige, forte pluie).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple, autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage caché (par exemple, se déplaçant derrière une glissière de sécurité sur l'autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

! Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

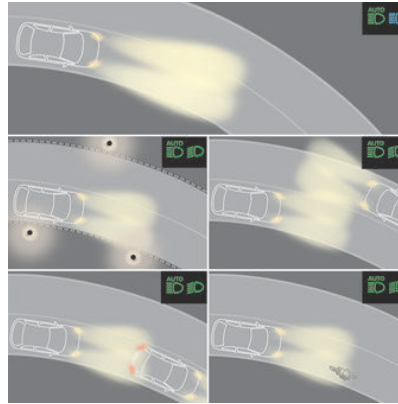
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Assistant feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



– Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au

combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



– Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, pluie forte, chute de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Suspension

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage

d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système de phare adaptatif

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam. Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite.

L'intensité et l'orientation des projecteurs principaux et des modules varient afin d'augmenter ou de réduire la portée de l'éclairage.

Les modules pivotent et s'inclinent afin d'élargir et d'orienter le faisceau lumineux pour éclairer plus ou moins les bords de la route.

! Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

Activation / Désactivation

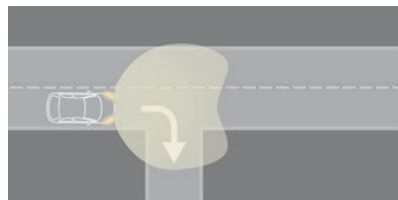
- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Fonctionnement

Mode "Ville"

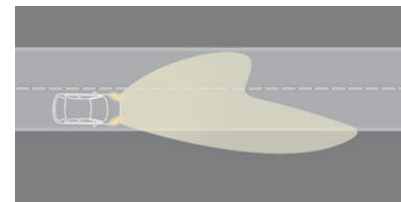


Les projecteurs présentent un éclairage d'intensité moyenne complété par les modules orientés vers l'extérieur.

La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).

La portée de cet éclairage est de 230 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 3 secondes entre 0 et 50 km/h.

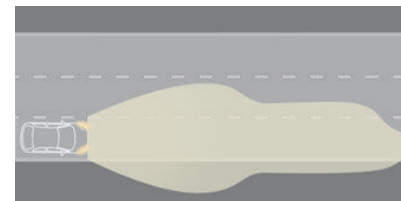
Mode "Route"



Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

La portée de cet éclairage est de 240 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 2 secondes entre 50 et 110 km/h.

Mode "Autoroute"



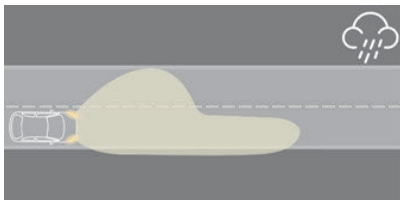
Les projecteurs et modules créent un cône de lumière avec un faisceau relevé, adapté aux voies rapides.

La portée de cet éclairage est de 280 m environ.

Ce mode s'active si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes au dessus de 110 km/h et,

se désactive si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes en dessous de 90 km/h.

Mode "Pluie"



Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et 2 minutes après l'activation des essuie-vitres.

Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).

La portée de cet éclairage est de 220 m environ. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les essuie-vitres sont actifs.

Mode "Brouillard"



Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les projecteurs antibrouillard arrière sont allumés.

La portée de cet éclairage est de 180 m environ.

Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont actifs.

DS MATRIX LED VISION

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.

Ce système adapte automatiquement les feux de route selon les conditions de circulation de façon à maintenir un éclairage optimal pour le conducteur, sans gêner les autres usagers de la route.

! Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système est opérationnel dès 40 km/h et devient inactif en dessous de 20 km/h.

Activation / Désactivation

► Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



Ce voyant s'allume au combiné d'instruments.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

i Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction. Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

Fonctionnement

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.

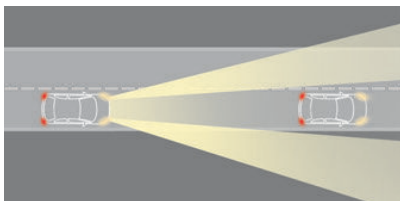
Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.



Si le système est sélectionné, mais que l'affichage au combiné d'instruments et les alertes ne sont pas disponibles, le voyant s'allume en

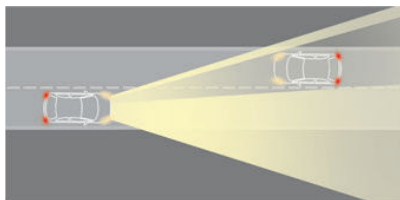
gris.

Véhicule suivi



À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Entrée dans une zone éclairée

Lors de l'entrée dans une zone éclairée (ville, par exemple), les segments de feux s'éteignent progressivement, et ce, de l'extérieur vers l'intérieur du véhicule pour basculer sur les feux de croisement.

Sortie de zone éclairée

Les segments de feux s'allument progressivement, et ce, de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule pour repasser en feux de route.

Suspension

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

- Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement



Dans le premier cas, ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné d'un message si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



Dans le deuxième cas, ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné d'un signal sonore

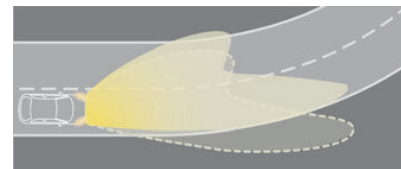
et d'un message en cas de dysfonctionnement de l'éclairage adaptatif des phares ou de la caméra

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Éclairage virage dynamique



Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.

Les projecteurs suivent la trajectoire du véhicule dans les virages afin de mieux éclairer la route.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant.

Cette fonction est inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- Au passage de la marche arrière.

DS NIGHT VISION

Ce système identifie et signale la présence de piétons et d'animaux dans le champ de vision du conducteur, en conditions de faible luminosité extérieure, à l'aide d'une caméra infrarouge située à l'avant du véhicule.

Sélectionner la page "**Night Vision**" pour afficher l'image de la caméra infrarouge combiné d'instruments et à l'affichage tête haute étendu. Quand les conditions sont réunies, une alerte est déclenchée en cas de risque de collision. L'affichage permanent disparaît à la coupure du contact ou si les conditions ne sont pas réunies.

! Ce système d'aide à la conduite ne remplace en aucun cas l'appréciation du conducteur des conditions de visibilité nocturne et des conditions de circulation. Dans certains cas, les contrastes de température sont insuffisants et le système ne peut pas détecter tous les dangers ou, inversement, il peut émettre de faux avertissements (ex. : moteurs de camions stationnés sur le bord de la chaussée).

Conditions de fonctionnement

- Moteur tournant et en mode Stop du Stop & Start.
- Conditions de luminosité très faibles avec feux de croisement allumés et en bon état de fonctionnement.
- Température comprise entre -30 °C et +28 °C.
- Vitesse inférieure à 160 km/h.
- Détection de piétons ou d'animaux de taille supérieure à 0,50 m.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Fonctionnement



Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné d'instruments, dans l'affichage tête haute étendu et les alertes ne sont pas disponibles (en page "**Night Vision**"), le voyant s'allume en gris.



Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, le voyant s'allume en vert : l'affichage au combiné d'instruments, dans

l'affichage tête haute étendu (avec la page "**Night Vision**" sélectionnée) et le déclenchement des alertes sont disponibles.



Si certaines conditions de fonctionnement (vitesse ou température) ne sont pas remplies, le voyant s'allume en orange :

seul l'affichage au combiné d'instruments et dans l'affichage tête haute étendu sont disponibles (en page "**Night Vision**"). Tant que la luminosité extérieure est trop élevée ou que les feux de croisement ne sont pas allumés, les alertes ne sont pas disponibles.



La portée de détection de la caméra est comprise entre 15 m (pour les piétons) et 200 m, selon conditions de visibilité.

Si un piéton ou un animal sont détectés, le système avertit le conducteur jusqu'à 100 m avant le point de collision éventuel.

L'image fournie par la caméra s'affiche en niveaux de gris au combiné, les objets chauds apparaissant plus clairs que les objets froids.

Si des piétons ou des animaux sont détectés, ils apparaissent encadrés de jaune.



Si le système détecte un risque de collision avec des piétons ou des animaux, il déclenche une alerte : un

pictogramme apparaît au milieu de la fenêtre d'affichage. La silhouette des piétons ou des animaux est encadrée de rouge.

Si la page d'affichage "**Night Vision**" n'est pas choisie, l'alerte se déclenche et apparaît dans une fenêtre temporaire.

En cas d'alerte, le conducteur peut intervenir par une manœuvre d'évitement ou en freinant.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (chute de neige, forte pluie, brouillard épais).
- Caméra masquée par de la neige, de la boue, de la poussière.
- Caméra rayée après passages répétés dans des stations de lavage avec rouleaux.
- Température extérieure très élevée.
- Au sommet ou au bas d'une pente raide.
- Sur route très sinueuse.
- Dans un virage.
- Après un choc qui a pu entraîner le déréglage ou la détérioration de la caméra.
- Après retouche de peinture sur la calandre réalisée en dehors du Réseau ou d'un atelier qualifié.

Recommandations d'entretien

La caméra infrarouge dispose d'une buse de lavage couplée au système de lave-glace avantvéhicule.

Cette buse de lavage ne s'active pas à chaque utilisation du système de lave-glace avant. Sa fréquence d'activation est prédéfinie dans le système.

Vérifier régulièrement l'état de propreté de la caméra infrarouge. Par mauvais temps ou en conditions hivernales, s'assurer que la caméra infrarouge n'est pas recouverte de boue, de neige ou de givre.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume en orange au combiné, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

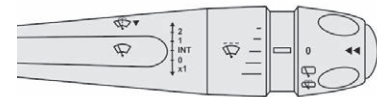
Commande d'essuie-glace

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

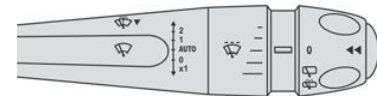
! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage rapide (fortes précipitations)

Int

Balayage intermittent

ou

AUTO

Balayage automatique

0

Arrêt

x1

Manuelle

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Coup par coup

Si la commande d'essuie-glace est :

- ▶ En position **INT** ou **AUTO**, tirer brièvement la commande vers soi et la relâcher.
- ▶ En position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher. Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lave-glace avant

- ▶ Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi. L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras.

Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur. Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

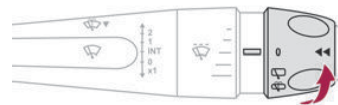
i Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

! Pour ne pas endommager le balai d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide.

Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits « grand froid » en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



- ▶ Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

i Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

► Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-glace et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

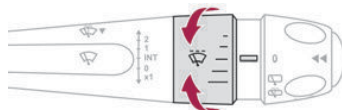


La marche arrière étant engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché en cliquant sur ce bouton dans le menu latéral droit de l'écran

tactile.

Balayage intermittent avant

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.

La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glaces en position **INT**, **1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3 °C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3 °C.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

i Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

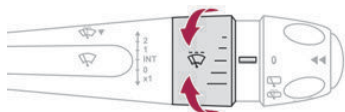
Pour la mise en service :

- Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**.
- Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur. Un cycle d'essuyage,

accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.

- Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

- i** Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :
- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
 - Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, coupez les essuie-glaces automatiques et le contact. En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

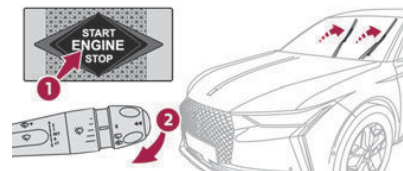
Position particulière des essuie-vitres avant

La position de maintenant est utilisée pendant le nettoyage ou le remplacement des balais d'essuie-glace. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

i Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

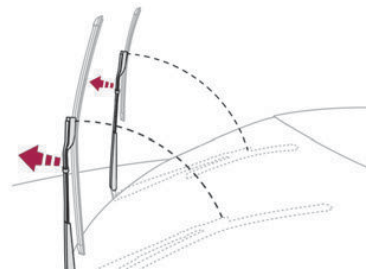
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-glace

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.

- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

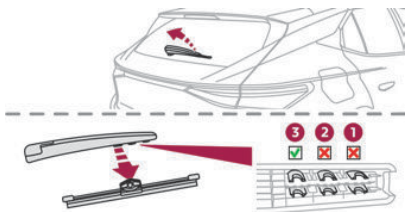
Ne les relâchez pas lorsque vous les déplacez. Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

i Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière



- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
- ▶ Repérer la position du bras sur laquelle est fixé le balai.
- ▶ Déclipper le balai usé en le tirant vers la lunette et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai sur la même position du bras et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

! Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

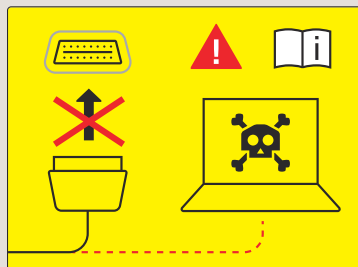
Recommandations générales de sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position de l'antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE 10.

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats correspondants sont disponibles sur le site de la marque : <http://service.dsautomobiles.com>

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

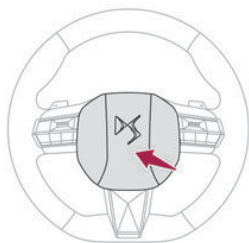
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresses s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piétons (Hybride, Hybride rechargeable)

Ce système alerte les piétons de l'approche du véhicule, lors de la conduite en mode tout électrique (Hybride) ou **Électrique** (Hybride rechargeable).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à

30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée

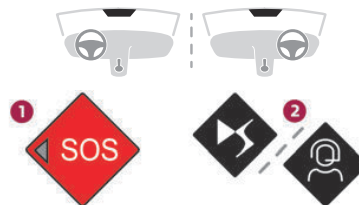
Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau DS ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. DS ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton 1.

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton 1 pendant plus de 2 secondes.

Le voyant lumineux et un message vocal confirment que l'appel a été transmis aux services d'urgence (conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles auprès des concessionnaires et soumis à des limitations techniques et technologiques).

Le système eCall (SOS) localise immédiatement le véhicule et met le conducteur en contact avec les services de secours compétents (suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE DS". La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays).

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
 - Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
 - Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance peuvent ne pas fonctionner.
 - Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.
- Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

i Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données - RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112. La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal

horodaté de l'activation automatique des appels au système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

i Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectuée(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

DS ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal).

Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE DS"

et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et DS AUTOMOBILES.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.

Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

! Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système DS ASSISTANCE est indisponible.

i Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Système Event Data Recorder

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR). Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).

- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Contrôle de stabilité électronique (ESC)

Le programme de contrôle de stabilité électronique comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Post Collision Safety Brake (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Répartiteur électronique de force de freinage (EBFD) gère la pression de freinage générale sur chaque roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin en même temps que les témoins **STOP** et ABS, accompagnés d'un message d'alerte et d'un signal sonore, confirment le dysfonctionnement du EBFD.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneumatiques et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! **Après un choc**
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Post Collision Safety Brake (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de passer outre le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, l'un de ces témoins s'allument fixement

sur le tableau de bord, accompagnés du témoin Service, d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (DCS)

L'antipatinage des roues (ou contrôle de traction) optimise la traction en utilisant le frein moteur et en appliquant les freins sur les roues motrices pour éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique. Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (ex. : démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant sur le tableau de bord et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h..

En dessous de 50 km/h, les réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule. Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embarquée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et

réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique

Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un

Dispositif d'attelage, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple, charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embarquée brutale de la remorque.

Advanced Traction Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

i Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.

Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.
- ▶ Selon le contexte, sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**".
Le mode choisi reste affiché au combiné.
- ▶ Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.
Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule. (mode actif jusqu'à 80 km/h)

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h)

! Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

i Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables. Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Hill Assist Descent Control

Système Hill Assist Descent Control de contrôle de descente de pentes moyennes à fortes, sur chaussées goudronnées ou non (ex. : gravier, boue).

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballement du véhicule lors de sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière.

En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.

i Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 5 %.

Le système peut être utilisé avec le sélecteur de vitesses en **N**, **D** ou **R**.

! Lorsque ce système entre en régulation, le système Active Safety Brake est automatiquement désactivé.

i Le système n'est plus disponible, si la vitesse du véhicule est :

- supérieure à 70 km/h.
- gérée par le régulateur de vitesse adaptatif.

Mise en service

Par défaut, le système n'est pas sélectionné. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.



- Pour sélectionner le système, vitesse inférieure à 50 km/h, appuyer sur ce bouton jusqu'à l'allumage de son voyant ; ce

voyant apparaît en vert au combiné.

Le système devient actif à une vitesse inférieure à 30 km/h.

- Dès que le véhicule commence sa descente, le conducteur peut relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse :



- Si la boîte de vitesses est engagée sur le premier ou le deuxième rapport, la vitesse diminue et le témoin clignote rapidement.

- Si la boîte de vitesses est au point mort, la vitesse diminue et le témoin clignote lentement ; dans ce cas, la vitesse maintenue en descente est plus faible.

Dans une pente descendante, véhicule à l'arrêt, si le conducteur relâche les pédales d'accélérateur et de frein, le système relâchera les freins pour une mise en mouvement progressive du véhicule. Les feux de stop s'allument automatiquement lorsque le système est en régulation.

Si la vitesse dépasse 30 km/h, la régulation se met en pause automatiquement, le témoin repasse en gris au combiné, mais le voyant vert du bouton reste toujours allumé. La régulation reprend automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h, que les conditions de pente et de relâchement des pédales sont respectées.

À tout moment, il est possible d'appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

Arrêt

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de son voyant ; le témoin s'éteint au combiné.

Au-delà de 70 km/h, le système se désactive automatiquement ; le voyant du bouton s'éteint.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume en vert au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique

tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort progressif

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant en prenant en compte sa stature, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures aux places avant

Les ceintures de sécurité des sièges avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort progressif.

Ceintures aux places arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



1. Témoin de ceinture avant gauche
2. Témoin de ceinture avant droite
3. Témoin de ceinture arrière gauche
4. Témoin de ceinture arrière centrale
5. Témoin de ceinture arrière droite

Témoin de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné d'instruments et sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Alerte de non-bouclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce témoin clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le témoin reste rouge jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (3, 4 ou 5) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de débouclage

Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5)

s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce témoin clignote, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le témoin reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en vert.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le témoin correspondant (2, 3, 4 ou 5)

s'allume en gris. Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les voyants verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les

ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : une pièce de monnaie) avant de le fixer.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de chocs violent, les airbags les occupants se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc mineur, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions

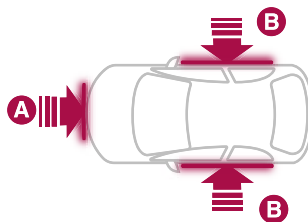
de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection des occupants dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas en contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenche plus.

Zones de détection de choc



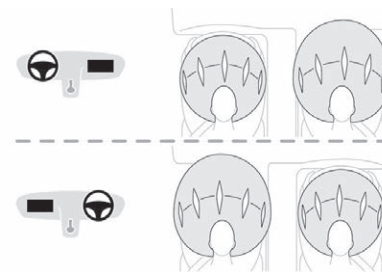
- A. Zone d'impact frontal
- B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé (pour plus

d'informations sur la neutralisation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante), en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbag central

Système protégeant, en cas de choc latéral violent, les occupants avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête.

L'airbag central est intégré dans l'armature du dossier du siège conducteur, côté console centrale. Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument sur le

tableau de bord. Consulter impérativement le réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux / Airbag central

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou attacher sur les dossiers des sièges (ex. : des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

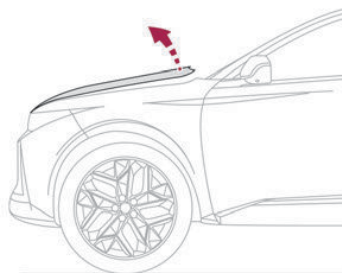
Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau. Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Capot actif



Le capot actif a été conçu pour optimiser la sécurité des piétons en cas de choc avec l'avant du véhicule.

Le système pyrotechnique se déclenche au niveau des charnières du capot pour le soulever, lorsque les capteurs situés à l'avant du véhicule détectent une collision.

i Le déclenchement du capot actif s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Le témoin d'airbag s'allume.

Après le déclenchement, ne pas chercher à ouvrir ou fermer le capot. Faire appel à un professionnel du remorquage ou se rendre dans le Réseau ou dans l'atelier qualifié le plus proche à une vitesse inférieure à 30 km/h.

Veiller à adapter le réglage en hauteur du siège conducteur - Risque de gêne au niveau de la visibilité !

! Cet équipement ne se déclenche qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), le capot actif ne se déclenche pas.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier le système.

Ne pas manipuler les systèmes pyrotechniques, situés sous le capot moteur, à proximité des vérins - Risque d'explosion !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Consulter

impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système. Le capot actif pourrait ne pas se déclencher en cas de choc.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

- **Les enfants de moins de 15 mois doivent obligatoirement être transportés en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :

- « **dos à la route** » jusqu'à 3 ans.
- « **face à la route** » à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appuie-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! **Installation d'un rehausseur**
La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou. Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant. Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! **Protections complémentaires**
Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants". Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

Face à la route ou dos à la route



- ▶ Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- ▶ Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



- ▶ Régler le siège passager avant dans la position la **plus haute** et dans la **position longitudinale arrière maximale, dossier redressé**.

Face à la route



! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

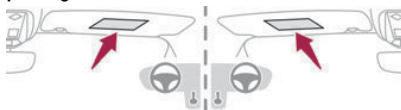
Dos à la route



! L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager

Airbag passager OFF



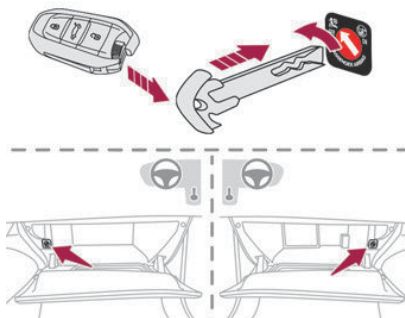
! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant « dos à la route » est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant « dos à la route » sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.

**Contact coupé :**

- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, tourner la clé en position "ON".

À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

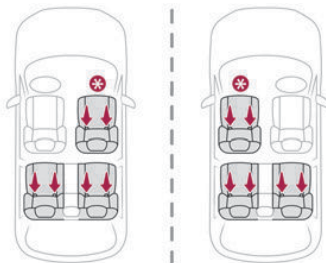
Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Fixations "ISOFIX"

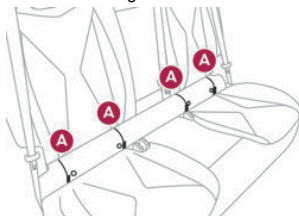
Les sièges représentés ci-dessous sont équipés de fixations ISOFIX conformes :



*Suivant version.

Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

- Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.

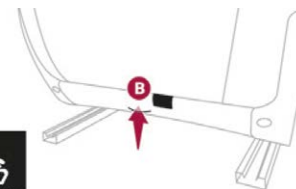
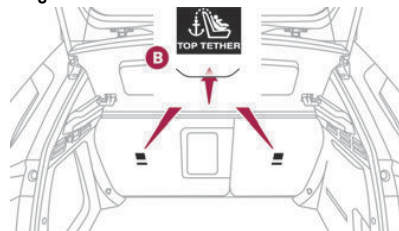


Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.

Siège avant

**Sièges arrière**

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule. Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appuie-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appuie-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit : - D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.

- Ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur la **fixation ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges enfants recommandés

"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"

Taille : 40 - 83 cm



De la naissance à 15 mois

(Jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.

S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(De 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"

Taille : 100 - 150 cm



"RÖMER KidFix i-Size"

Taille : 100 - 150 cm

De 3,5 à 12 ans

(De 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services

Nous recommandons d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 135 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.

Nous recommandons d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 135 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.

i Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.



i Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.



i S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités

d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** les sièges enfants sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (d)			Sièges arrière (d)		
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui (g) (k)	oui (g) (l)	oui	oui (e)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size	non	oui (j)		oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top Tether	non	oui (j)		oui	non	oui
Siège enfant de type " Nacelle "	non	non		non	non	non
Siège enfant ISO-FIX "dos à la route"	non	R3 (f) (j)	non (j)	R3 (h) (i)	non	R3 (h) (i)
Siège enfant ISO-FIX "face à la route"	non	F3 (j)			non	

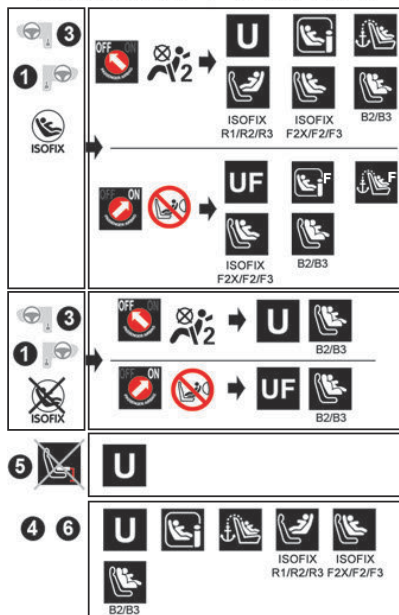
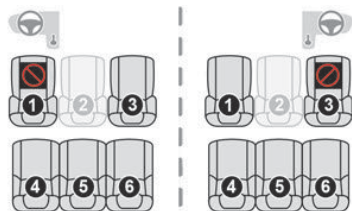
	Numéro du siège				
	Sièges avant (d)		Sièges arrière (d)		
	1	3	4	5	6
	3	1	4	5	6
Siège enfant "Rehausseur"	non	B3 (f)	B3	non	B3

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (c) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (d) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.

- (e) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (f) Le siège du véhicule doit être en position arrière maxi.
- (g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.
- (h) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.
- (i) Régler le siège passager en position longitudinale intermédiaire.
- (j) Sièges équipés de fixations ISOFIX.
- (k) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (l) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) de groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Signalétique



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé**.



Airbag frontal passager **activé**.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**face à la route**" (UF) de groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel face à la route**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- R1 : **siège enfant ISOFIX pour nourrisson**.
- R2 : **siège enfant ISOFIX de taille réduite**.
- R3 : **siège enfant ISOFIX de grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- F2X : **siège enfant ISOFIX pour tout-petits**.
- F2 : **siège enfant ISOFIX de hauteur réduite**.
- F3 : **siège enfant ISOFIX de grande hauteur**.



Siège enfant **Rehausseur** :

- B2 : **siège rehausseur de largeur réduite**.
- B3 : **siège rehausseur de grande largeur**.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

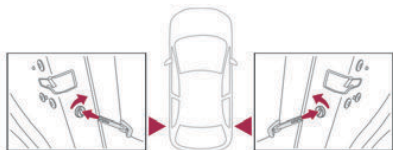
Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).

Activation / Désactivation



- ▶ Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée : 0
 - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- ▶ Pour désactiver, tourner en sens inverse.

Conseils de conduite

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- ▶ Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- ▶ Active Safety Brake/Alerte Risque Collision.
- ▶ Aide au maintien de la position dans la voie.
- ▶ Alerte Attention Conducteur.
- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! **Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.**

Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone.
Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! **Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré.** Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! **Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (ex. : herbe sèche, feuilles mortes).** Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! **Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route.**

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

! S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

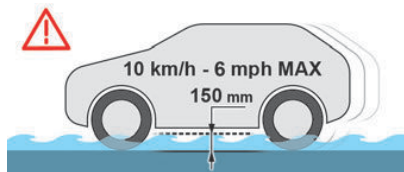
! **Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant.** Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N** ou **P**.

! **Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.**

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de

vitesse ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.
- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf** : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de rouler Poids sur flèche

- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

- ▶ Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- ▶ Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que

possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

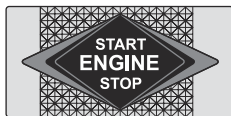
Démarrage / Arrêt du moteur

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative. La clé électronique est également détectée dans le coffre. En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur. En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

i Des animations lumineuses du bouton "START/ STOP" signalent la présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Démarrage

- ▶ Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.



- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par basses températures et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "START/STOP" :

- ▶ Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur. Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche. Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Motorisations essence

i Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Motorisations hybrides

i Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage. Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Démarrage des véhicules hybrides rechargeables

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "START/STOP".
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce témoin "READY" qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).

! Pour sortir du mode **Parking**, attendre l'allumage du témoin **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence. Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

! Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit. Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Arrêt

- ▶ Désactivation du régulateur de vitesse uniquement ou de DS DRIVE ASSIST (selon version).
- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- ▶ Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Pour les véhicules hybrides rechargeables, avant de quitter le véhicule, vérifier que le témoin **READY** est éteint. La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode **P**.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrer le moteur

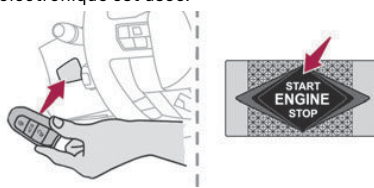
Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

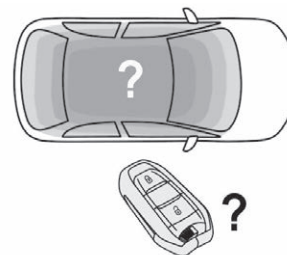
Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

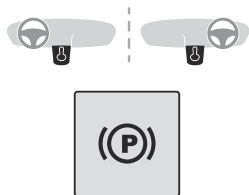
Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- ▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

! Le conducteur doit appliquer le frein de stationnement électrique uniquement avec le véhicule à l'arrêt.

Témoin de fonctionnement



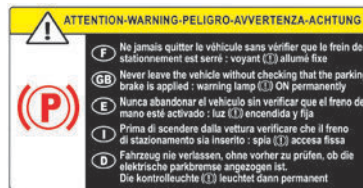
Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement,

accompagné du message "**Frein de stationnement serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



! Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixes au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

! Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

! **En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage**

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

i Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! À l'arrêt, moteur tournant, n'appuyez pas inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement. Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

i Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

! Le frein de secours ne doit être utilisé que dans des situations exceptionnelles (ex. : défaillance de la pédale de frein, malaise du conducteur, conduite accompagnée).

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au

combiné d'instruments, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- ▶ Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

DS E-TOGGLE

Pour les versions essence/diesel

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Pour les versions hybrides

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif et fonction de freinage régénératif. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Pour les versions hybrides rechargeables

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif et fonction de freinage.

Mode manuel et fonction de freinage régénératif exceptés, son fonctionnement est identique à celui des autres boîtes de vitesses EAT8.

Motorisation électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, utilisé lors du premier démarrage, assure une alimentation de 12 V via le convertisseur CC/CC et assure l'assistance électrique du moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction de 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances. En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode

électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queuing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

i L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

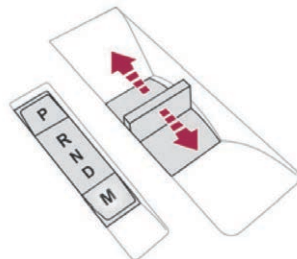
Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver

le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

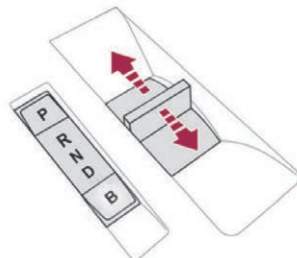
i Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Sélecteur impulsionnel

Pour les véhicules essence/diesel



Pour véhicules hybrides rechargeables



P. Parking (stationnement)

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. M. Conduite en mode manuel (Essence, Diesel et Hybride)

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel. Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

B. Conduite en mode automatique avec fonction de freinage régénératif (Hybride rechargeable)

Appuyer sur ce bouton pour activer la fonction de freinage régénératif.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

· Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.

· Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

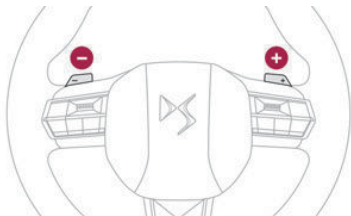
Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- ▶ En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- ▶ En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- ▶ Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments:

- P.** Parking (stationnement)
- R.** Reverse (marche arrière)
- N** Neutral (point mort)
- D1...8** Marche avant automatique
- B1...8** Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée (Hybride rechargeable)
- M1...8** Manuel en marche avant (Essence ou Diesel)

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte. Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

- ! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

! À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

! En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur. Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Freinage régénératif (fonction "Brake")

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.

i Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.

- ▶ Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer / désactiver la fonction. **D** est remplacé par **B** au combiné d'instruments.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

! Dans certaines situations (exemples : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

****i** Freinage régénératif par la pédale de frein**

L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses

Ce témoin s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur**Dysfonctionnement mineur**

Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave

Ce voyant s'allume, accompagné d'un message.

! Vous devez arrêter le véhicule.

Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et coupez le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engage après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné d'instruments.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s). Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la

responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Ce système ne peut pas être désactivé.

i Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (ex. : pente, charge) et du style de conduite (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport.
- d'engager la marche arrière.

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION

Ce système adapte la suspension du véhicule en fonction de l'état et du profil de la route, de la charge du véhicule, du style de conduite et du mode de conduite sélectionné.

Le système utilise un calculateur et des capteurs qui déterminent le niveau d'amortissement optimal à appliquer à chaque amortisseur.

Le système est également associé à une caméra, située en haut du pare-brise,

observant en permanence l'état de la chaussée.

En fonction des informations transmises par la caméra, le système anticipe d'éventuels défauts de la chaussée.

Le fonctionnement du système dépend du mode de conduite sélectionné (selon équipement). Pour plus d'informations sur les **Modes de conduite**, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



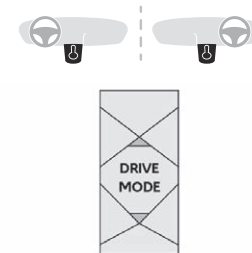
En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné.
- ▶ Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode. Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec le système Advanced Traction Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Pour plus d'informations sur **Advanced Traction Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour versions essence, diesel et hybride

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Éco

Pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du système de chauffage et climatisation, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique et de l'indicateur de changement de rapport.

Confort

Pour obtenir un meilleur confort de conduite sur chaussées dégradées, ralentisseurs, dos d'âne ou sur longs trajets. Dans ce mode, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION exploite les informations supplémentaires émises par la caméra multifonction (détection anticipée du profil de la route et de l'état de la chaussée).

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION, l'accélérateur, le passage des vitesses avec la boîte de vitesses automatique, l'ambiance acoustique du moteur et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

La sélection du mode **Sport** désactive la fonction Stop & Start.

i Mode Coasting

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en modes **D**, **Eco** et **Normal**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant.

Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (Compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Pour les versions hybrides rechargeables

À la mise du contact, le mode de conduite **Électrique** est sélectionné par défaut.

Électrique

Pour un roulage assuré à 100 % par l'énergie électrique.

La vitesse maximale est d'environ 135 km/h.

Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Électrique**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné d'instruments.

Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybride**.

Conditions d'activation

– Niveau de charge de la batterie suffisant.

Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Électrique** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

– Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- ▶ Sélectionner un autre mode

i En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

! En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Électrique** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message « **Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours** » apparaît alors sur le tableau de bord.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions « autoroute » ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybride

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybride**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100 % électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

i Selon équipement, le mode **Hybride** est combiné au mode **Normal** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION. Pour plus d'informations sur la fonction **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule.

L'énergie électrique vient en appoint du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

i Selon équipement, le mode **Sport** est combiné au mode **Sport** de la fonction **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**.

Pour plus d'informations sur la fonction **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

Confort

Combine le mode **Hybride** et le mode **Confort** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION. Pour privilégier un amortissement souple améliorant le confort de conduite sur revêtement dégradé.

i Pour plus d'informations sur la fonction **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

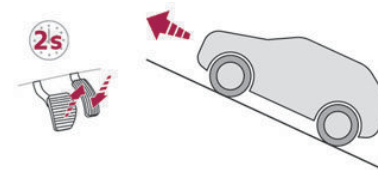
Le système est actif uniquement lorsque :

- le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente. Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

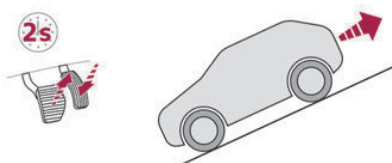
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Stop & Start (Essence ou Diesel)

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

Ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Voyants associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.

! Ouverture du capot

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



! Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.

– La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

– Sélecteur de vitesses en mode **D** ou bouton **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule.

– Sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

i Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

i En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfoncée : mode **R**, **N**, **D** ou **M** sélectionné.
- Au passage de la marche arrière.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ce cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente,

accompagné d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du tableau de bord s'allument dans ce cas d'anomalie.

- ▶ Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (hybride)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.

Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule supérieure à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la

demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

i L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- État de charge inférieur à 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- Besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Mode Sport sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage / dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Selon version, sélectionner **e-Auto** ou **Stop & Start**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Fonction désactivée, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

i Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Détection de sous-gonflage des pneumatiques

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) : - Dégrade la tenue de route.

- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Contrôle de la pression des pneumatiques**

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée). Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage

Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une

déformation visible du pneumatique. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- ▶ Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneumatiques**.
- ▶ Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i **Aides à la conduite**
Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

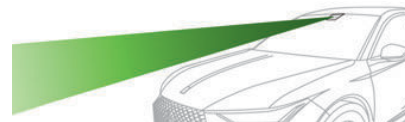
i **Aides à la manœuvre**
Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Active Safety Brake/Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

! **Radar(s)**
Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés. En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars. Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



! **Caméra aides à la conduite**

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i **Autres caméras**

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! **Capteurs**

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage). Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i **Entretien**

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! **Surtapis / Garnitures de pédales**

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i **Unités de vitesse**

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Volant avec détection de présence des mains

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Il est proscrit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

! Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre. Toute utilisation d'un système intégré à DS DRIVE ASSIST 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur. Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système d'aide au maintien de la position dans la voie avec DS DRIVE ASSIST.

i Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

- Le volant est recouvert par une quelconque protection.
- Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, DS DRIVE ASSIST 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

! L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, des aides à la conduite sont déjà mémorisées dans l'onglet **Raccourcis**(ex. : Stop & Aide au maintien de la position dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



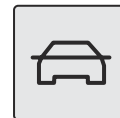
Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



► Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée à l'onglet **Raccourcis**.

► Vérifier le changement dans l'onglet "Raccourcis".



► Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**.

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé sur le tableau de bord pour afficher les onglets **ADAS**.

- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.

- ▶ Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (ex. : Stop & Start, Aide au maintien au centre de la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake).
- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente. Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions

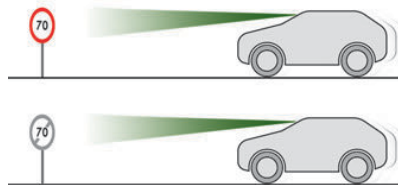


- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton situé sur le tableau de bord.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).


Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.






Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :




- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée d'une zone de rencontre Exemple : 	Sans DS IRIS SYSTEM 20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné d'instruments)

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
	Avec DS IRIS SYSTEM Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panneaux détectés par la caméra.

Panneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

i Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

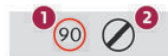
! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système. Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1. Indication de la limitation de vitesse détectée

ou

2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



Possibilité d'activer / désactiver l'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

i Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce témoin s'allume quelques secondes au combiné d'instruments.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



▶ Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglage du pays**.

▶ Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

i Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres.
La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné, accompagné dans certains cas du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est masqué. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut sélectionner la vitesse affichée par le système de **Reconnaissance des panneaux**, comme la vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de

vitesse ou le régulateur de vitesse adaptative à l'aide du bouton **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (ex. : sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h au lieu de 130 km/h).

i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse**, ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Préconisation anticipée de la vitesse

Avec le système DS DRIVE ASSIST 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.

Une fois mémorisée :

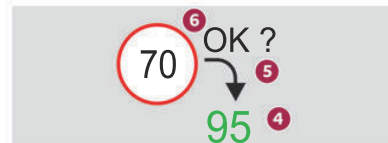
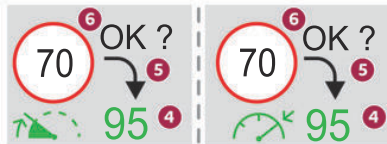
- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

Commandes au volant

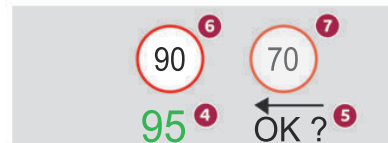


1. Sélection du mode limiteur
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 km/h et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- ▶ Mettre en marche le limiteur de vitesse 1-LIMIT ou le régulateur de vitesse 2.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et "OK ?" pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart inférieur à 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole « OK ? » ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

► Appuyer sur **3-OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux de signalisation

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "Conduite".

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Limiteur de vitesse

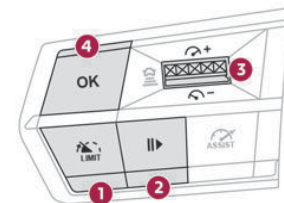
! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

Le limiteur de vitesse est activé manuellement. La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

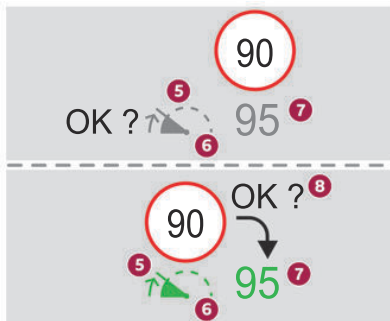
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations sur le tableau de bord



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-II** > ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-II** > permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

- Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne sur le tableau de bord.

- Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle

valeur de vitesse de consigne s'affiche sur le tableau de bord.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

i **Dépassement de la vitesse de consigne**

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote). Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! **Limites de fonctionnement**

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

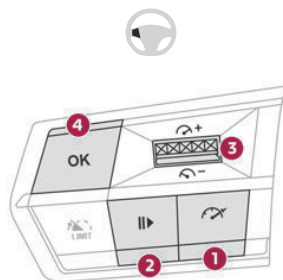
Le régulateur de vitesse est activé manuellement. Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** de la boîte de vitesses automatique doit être engagé.

i La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

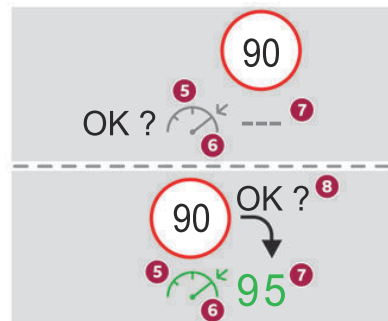
Commandes au volant



1. Régulateur de vitesse Sélection
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations sur le tableau de bord



5. Régulateur de vitesse Indication de sélection du mode
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Appuyer sur **3** vers le haut / vers le bas ou sur **4-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- ▶ Un appui sur **2-||>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

- Un nouvel appui sur **2-I** >, **3** ou **4-OK** permet de relancer le régulateur (vert).

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

- **Au passage du panneau :**

- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne sur le tableau de bord.

- **Après avoir dépassé le panneau :**

- Appuyer sur **4-OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche sur le tableau de bord.

Arrêt

- Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DS DRIVE ASSIST

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'assistance au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse adaptatif** et le **système d'aide au maintien de la position dans la voie**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- ▶ Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DS DRIVE ASSIST au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné.



La couleur des pictogrammes, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- ▶ Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode OFF au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

DS DRIVE ASSIST 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- DS DRIVE ASSIST avec régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien au centre de la voie.
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes. La disponibilité du système dépend du pays de circulation.

Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Drive Assist**.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Régulateur de vitesse adaptatif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule. Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.

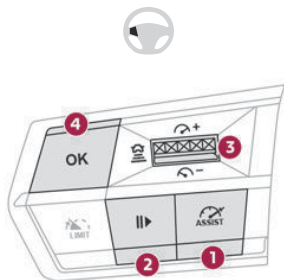


Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

i Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant

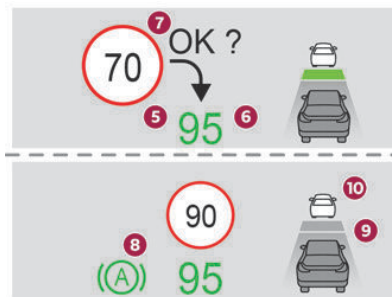


1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système ou de DS DRIVE ASSIST (selon version)
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la Reconnaissance automatique des panneaux, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations sur le tableau de bord



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode Régulateur de vitesse sur le tableau de bord.
- Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
 - Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
 - Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
 - Frein de stationnement desserré.
 - Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.
- Un message **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur **4-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

- Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne sur le tableau de bord.

- Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche sur le tableau de bord.

Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur **2-II>** ou sur la **pédale de frein**. Le symbole **II>** s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

- ▶ Appuyer sur **2-II>** ou **4-OK** pour relancer la régulation. Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-II>** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

i La régulation reste active après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message « **Activation impossible, conditions non réunies** » s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction sur le tableau de bord, puis réappuyer pour valider.

! Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **3** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne


- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

- ▶ Appuyer successivement sur **1-ASSIST** jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche sur le tableau de bord.
- ▶ Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

i L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

-  Régulateur sélectionné, mais non activable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
- (gris)**  Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation.
- (gris)**  Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
-  Régulateur en pause, mais non réactivable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
- (gris) / (gris)**  Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation.
- (gris) / (gris)**  Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
-  Régulateur actif, véhicule détecté.

(vert) / (vert)



Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.

(vert) / (gris)



(orange)

"Reprenez le contrôle"

- ▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

- ▶ **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II** > pour repartir.

i Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

- ! Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :
 - Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
 - De ne pas ouvrir le coffre.
 - De ne pas déposer ni prendre de passagers.
 - De ne pas engager la marche arrière.

! Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

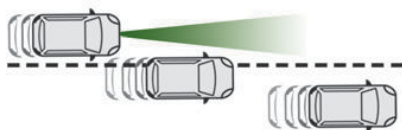
Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

Cas de non-prise en compte par le système :

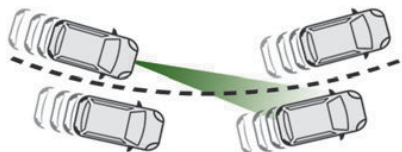
- Piétons, cyclistes, animaux.

- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).



- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



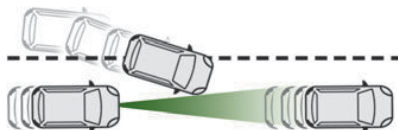
- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.



- En suivant un véhicule étroit.
- Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui précède.

! Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

! Faire particulièrement attention :
 - En présence de motos et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
 - En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :
 - Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
 - Un feu de stop ne fonctionne pas.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.

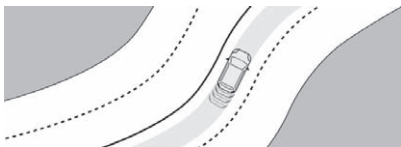


L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur. Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien de la position dans la voies'active automatiquement après sélection du mode DS DRIVE ASSIST.

Pour plus d'informations sur le système **DS DRIVE ASSIST**, se reporter à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.

La couleur des pictogrammes dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant à nouveau sur le bouton **ASSIST** (confirmé par la disparition de la mni-vue des Aides à la conduite sur le tableau de bord).



L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les pictogrammes s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.

Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système s'adapte à la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système



Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.



Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

i Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.







- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien de la position dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Pictos	Commentaire
ASSIST ou II>	 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert) / (vert)	Régulateur actif. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST	 (vert) / (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
II>	 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST mis en pause par le conducteur.
ASSIST ou OK	 (vert) / (gris)	DS DRIVE ASSIST en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
ASSIST ou II>	 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien de la position dans la voie sont suspendus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant" (encadré en orange)	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Tenez le volant" (encadré en rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Port de gants épais (avec DS DRIVE ASSIST 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

! Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur circuits de course.
- Roulage sur banc à rouleau.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange)

s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Changement de voie semi-automatique

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie. Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angles situés dans les pare-chocs.

! Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur. Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant.

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système.

Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

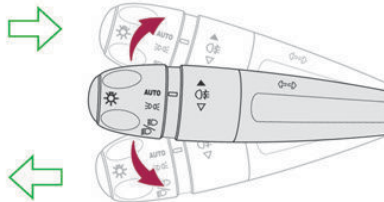
Sélection du système

Deux possibilités :

- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système via l'activation du système DS DRIVE ASSIST 2.0.

– Soit, quand le conducteur utilise déjà DS DRIVE ASSIST, le véhicule lui propose de sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible via l'appui sur le bouton **OK**.

Activation / Désactivation



- ▶ Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Conditions de fonctionnement

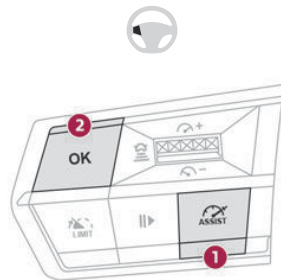
- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.

– La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.

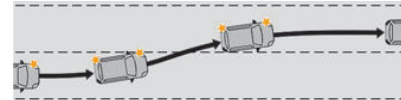
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.

Demande de changement de voie autorisée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires sont remplies, le message "**OK?**" s'affiche sur le tableau de bord.



- ▶ Après avoir vérifié les alentours, appuyer sur **2-OK** pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie. Le message "**Restez attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

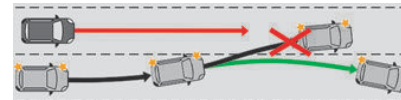
i Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

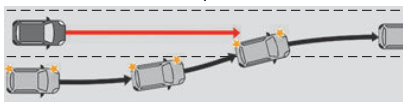
Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les 2 voies, le système remet automatiquement le véhicule

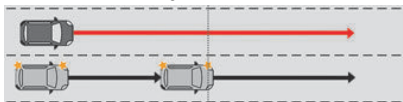
dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée







À la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur **2-OK**, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange sur le tableau de bord.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

Affichage	Commentaire
 (gris) / (gris continu) / (gris)	Système en attente de sélection.
 (gris) / (vert continu) / (vert)	Demande de sélection du système.
 (vert) / (vert continu) / (vert)	Système sélectionné.
 (vert) / (vert pointillé) / (vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
 (vert) / (vert pointillé) / (vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (vert) / (orange continu) / (vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur 2-OK .



(orange)

"Changement de voie interrompu : Restez dans la voie"

Le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.

Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"Changement de voie annulé"

Poursuite du fonctionnement des systèmes : Aide au maintien au centre de la voie et Régulateur de vitesse adaptatif. ou Interruption à l'initiative du conducteur.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

Le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.

Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.

- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

! Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur circuits de course.
- Roulage sur banc à rouleau.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

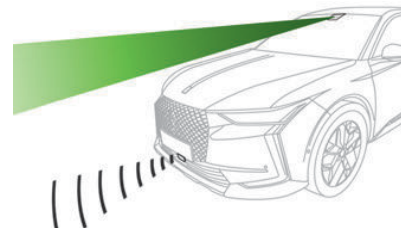
- Prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum. Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

i Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radarsitué dans le pare-chocs.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Système ASR activé.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision

n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.

- Réalisation d'une tâche d'entretien (ex. : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).

- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.

- Remorquage du véhicule.

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement si :

- La fonction de contrôle en descente Hill Assist Descent Control est activée (selon version).

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée.

- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.

- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.

- Une remorque est détectée par le dispositif d'attelage du véhicule (avec une fiche de branchement électrique).

- Une forte collision (ex. : avec déploiement de l'airbag) est détectée.

i Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

! Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

► Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**". Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche. Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez!**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

i Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

! Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Si vous sélectionnez « Loïn » sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



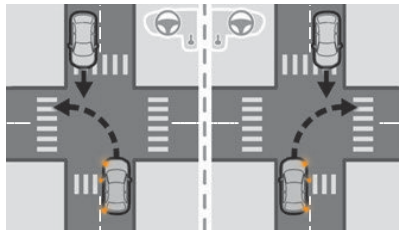
Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

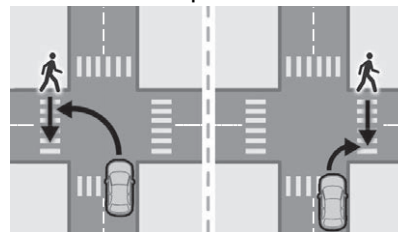
i À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

**Scénarios d'intersections
Braquage et croisement de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse**


Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- ▶ L'indicateur de direction correspondant est activé.
- ▶ Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- ▶ Le véhicule roule entre 8 et 25 km/ H.
- ▶ Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Intersection avec un piéton

Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (ex. : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 5 et 25 km/h.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné d'un message.

i Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement



Ce témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné dans certains cas du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer**

le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et

d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

La fonction comprend le système "Avertissement Attention Conducteur" combiné au système "Alerte Attention Conducteur par caméra".



En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à

70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes,

- Le contact est coupé depuis quelques minutes.

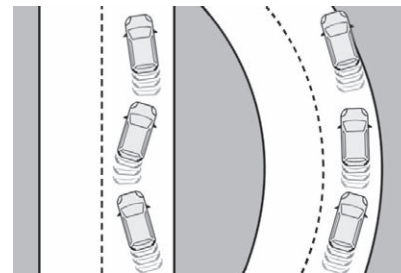
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.



Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par caméra



Le système évalue le niveau d'attention, la fatigue et la distraction du conducteur en identifiant les changements de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

i Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance.
Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Attention !**", accompagné d'un signal sonore.
Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risque : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin sur le tableau de bord.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné, accompagné dans certains cas du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le**

capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Aide au maintien de la position dans la voie

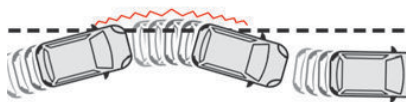


Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).
Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise,

identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.








Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

i Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence). La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse inférieure à 65 km/h. - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur circuits de course.

- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin sur le tableau de bord.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



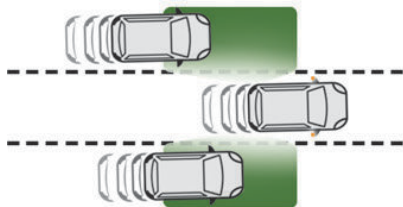
Ce témoin s'affiche au combiné, accompagné dans certains cas du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Surveillance d'angles morts longue distance

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

i Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës ;
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).

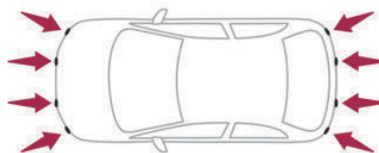
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

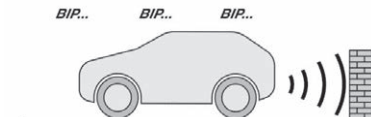
- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (ex. : en descente, au point mort).

Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

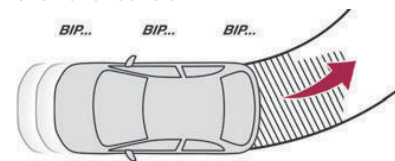
i Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

i Réglage du signal sonore de détection

L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore.

Aide graphique

Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

i Fermeture de la fenêtre d'affichage du système

Appuyer sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce témoin clignote pendant la durée de la détection d'obstacles au combiné d'instruments.

i Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le témoin continue de clignoter sur le tableau de bord.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

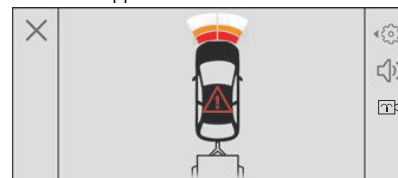
Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)
Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

i Le système ne peut pas être désactivé.



Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Anomalie de fonctionnement

i En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

! En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.

P)) En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip bref).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

P)) Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message suivant : "**Capteur d'aide au stationnement**

oculté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Caméra de recul

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

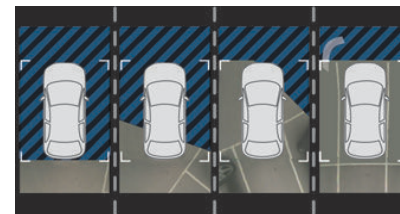
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

i Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

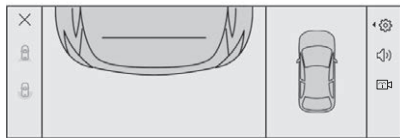
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à

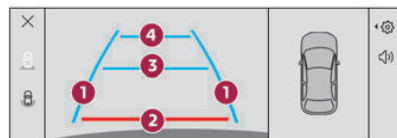
l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



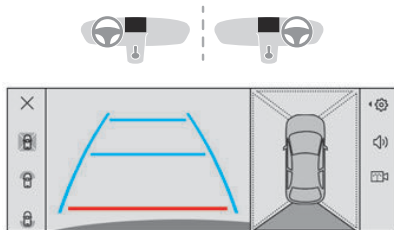
La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète. Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Vision 360

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système permet de visionner sur la tablette tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

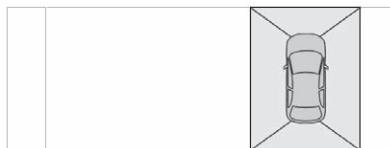
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus de votre véhicule dans son environnement proche s'affiche sur la tablette tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

i L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

i Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuelle



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.

- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



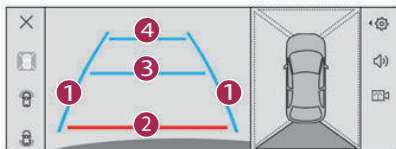
La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement. Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant votre véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



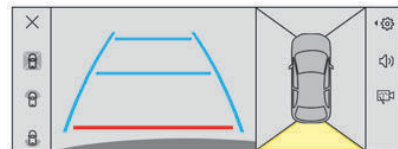
La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (ex. : trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).

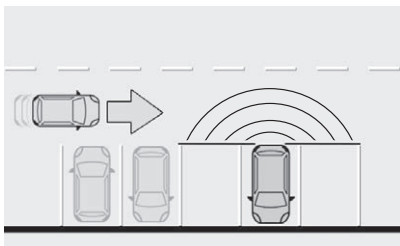


- Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran. Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Alerte de trafic arrière

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche d'obstacles (ex. : piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.

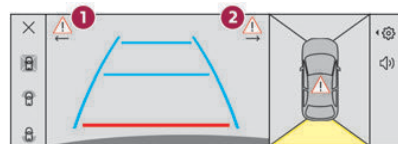
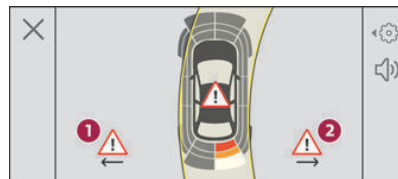
Le système détecte les obstacles en mouvement à plus de 3 km/h à une distance maximale de 40 m.

Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Caméra de recul ou Vision 360 (selon version).

Pour plus d'informations sur les fonctions **Capteurs de stationnement, Caméra de recul** ou **360 vision**, se reporter aux rubriques correspondante.

! Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole **1** ou **2** clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Caméra de recul ou Vision 360 (selon version). Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.



Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule. En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule est en marche arrière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (ex. : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît sur le tableau de bord, accompagné d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce message apparaît sur le tableau de bord "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est à nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Diesel paraffinique Conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Diesel à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les carburants diesel de type été pourrait empêcher le bon fonctionnement du moteur. Dans de telles conditions de chaleur, utiliser du carburant diesel de type hiver et remplir le réservoir de carburant à plus de 50 %.

À des températures inférieures à -15 °C, il vaut mieux garer le véhicule sous abri (garage chauffé) pour éviter les problèmes de démarrage.

Déplacements à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

Approvisionnement en carburant

Réservoir de carburant Capacité : environ 52 litres (Essence ou Diesel) ou 40 litres (Hybride rechargeable). Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Au premier allumage, il reste environ **6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de 0.

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

! Stop & Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en veiller, couper impérativement le contact.

Approvisionnement en carburant

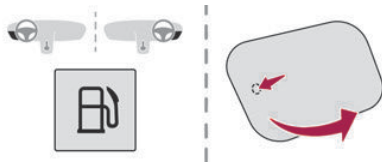
Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant..

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est tout à fait normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Le bouchon est intégré à la trappe ou se dévisse (selon version).

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

▶ Arrêter impérativement le moteur.

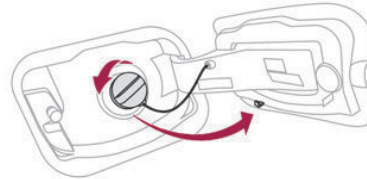


- ▶ Pour les véhicules hybrides rechargeables uniquement, pour ouvrir la trappe de remplissage, appuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe présent sur le tableau de bord.
- ▶ Pour les autres types de véhicules, pour ouvrir la trappe de remplissage, véhicule déverrouillé, appuyer sur l'arrière de la trappe de remplissage.

! Véhicules hybrides rechargeables

Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe. En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton du tableau de bord.

- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- ▶ Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
- ▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- ▶ Effectuer l'opération de remplissage.

Ne pas continuer après la troisième coupure du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

- ▶ Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
- ▶ Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

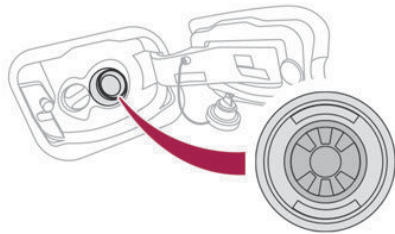
Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire. La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.) Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

i Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Véhicules électrifiés - Recommandations générales

Ces recommandations et informations générales concernent les véhicules électrifiés de type : hybride, hybride rechargeable.

Système haute tension

! Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, DS recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. DS recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

Batterie de traction

Batterie de tractionsurchauffe



Si les voyants suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- ▶ d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- ▶ de couper le contact ;
- ▶ d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- ▶ d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

! Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de DS sont respectées. Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau DS pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement. En conformité avec les réglementations, DS assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Système hybride

Circuit électrique

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Le circuit électrique du système hybride est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



! Le groupe motopropulseur hybride utilise une tension de 48 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

! En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter le Réseau DS ou un atelier qualifié.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.
Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

Batterie de traction

La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion) de 48 Vemmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50 % du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité hybride et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

! Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, DS recommande de :

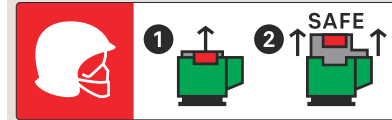
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

! **Véhicule immobilisé plus de 1 mois**
Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).
Procéder au chargement de la batterie de traction (48V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur CC/CC.
Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie accessoire** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargement de batterie.

Véhicules hybrides rechargeables - Recommandations spécifiques

Ces recommandations et informations spécifiques s'appliquent uniquement aux véhicules hybrides rechargeables. Elles présentent le boîtier de contrôle (mode 2) nécessaire pour effectuer la recharge standard à domicile.

! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.



Pour les versions hybrides rechargeables

! **En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule**
Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !
Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

! En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, le constructeur vous recommande de :

- ▶ Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- ▶ Ne pas décharger complètement la batterie.

- ▶ Ne pas stocker le véhicule pour une longue période de non-utilisation (supérieure à 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- ▶ Limiter l'usage de la charge rapide.
- ▶ Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- ▶ Éviter de charger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à 30 °C.
- ▶ Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- ▶ Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

Précautions

Les véhicules hybrides rechargeables ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin ou du fabricant de l'appareil électro-médical sur

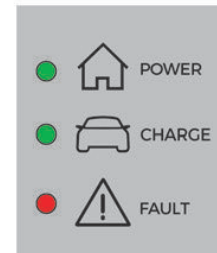
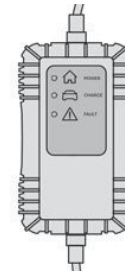
les précautions à prendre, à respecter et s'assurer que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

! En cas de doute Charge domestique ou accélérée

(mode 2 ou 3) : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Boîtier de contrôle (mode 2)





POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.



CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé.

Vert fixe : charge terminée.



FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :
- Si le disjoncteur a déclenché, contacter un

professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la faire réparer.

- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Arrêt	
Allumé	
Clignotant	

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
(vert)	(vert)	(rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
(vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
(vert)	(vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en Prérequis conditionnement thermique.
(vert)	(vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge de VE est terminée.

! Le groupe motopropulseur hybride rechargeable utilise une tension comprise entre 240 V et 400 V. Le groupe motopropulseur d'un véhicule électrique fonctionne à une tension d'environ 400 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le constructeur vous recommande de :

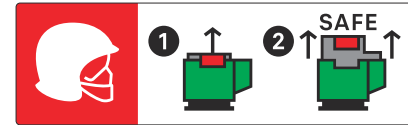
- ▶ Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- ▶ Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violets ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

- ▶ Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles haute tension (violets ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- ▶ Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- ▶ Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- ▶ Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- ▶ Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- ▶ Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.

- ▶ En cas d'incident ou d'accident, éloignez-vous du véhicule, les gaz émis sont inflammables et susceptibles de provoquer un incendie.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule. Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! **En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule**

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! **En cas de lavage**

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

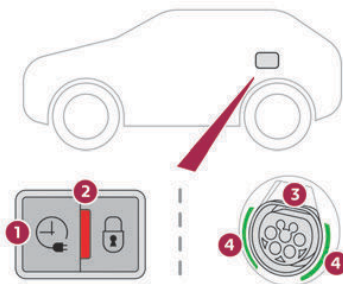
La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule. Elle est située dans le coffre.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Bouton d'activation d'une charge différée
2. Voyant de verrouillage du pistolet dans le connecteur de charge.
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
3. Connecteur de charge
4. Guides lumineux



État des guides lumineux	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe

État des guides lumineux	Signification
Bleu fixe	Charge différée
Vert clignotant	Charge
Vert fixe	Charge terminée
Rouge fixe	Anomalie de fonctionnement

! En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Consultez le Réseau ou un atelier qualifié.

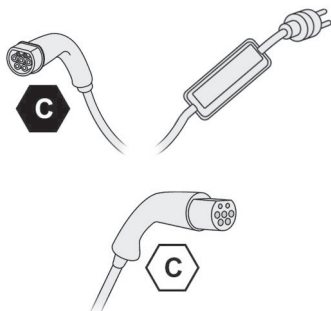
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles. Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	CA < 480 Vr ms
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	CA < 480 Vr ms

Types de charge

Type de câble	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré 	Prise électrique classique (selon pays).	Charge limitée à 10 A maximum.
 Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule). 	Prise de type "Green'Up".	Charge limitée à 16 A maximum.

Type de câble	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 3 	Prise de boîtier de charge accélérée.	Charge limitée à 32 A maximum.
Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur). 	ProBoîtier de charge accélérée.	

i Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique. Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

! **Câble de charge domestique (mode 2)**
 Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

! **Boîtier de charge accélérée (mode 3)**
 Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)

Principe

! Pour plus d'informations, consulter les **Recommandations générales sur les véhicules électrifiés** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules hybrides rechargeables**.

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate (par défaut) ou différée.



Le paramétrage de la charge différée se fait via l'écran tactile ou l'application **MyDS App**.

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Charge de la batterie de traction statut (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

i L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application

MyDS App.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

i Mode Lounge

Lorsque le véhicule est branché, il est possible de mettre le contact et d'utiliser certaines fonctions telles que le système audio et télématique et le système d'air conditionné pendant plusieurs heures.

! Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

! Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieure à 20 %).

! Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines. Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie accessoire** pour la procédure de débranchement des batteries.

Précautions

Les véhicules hybrides rechargeables ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).



Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès

du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

! Avant la charge

Selon le contexte :

- ▶ Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- ▶ Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser le câble de charge livré avec le véhicule.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Pendant la charge

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments. Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.

Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Réglages



- ▶ Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.

- ▶ Définir l'heure de début de la charge.

- ▶ Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone, avec l'application **MyDS**.

App.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

- ▶ Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



- ▶ Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe de charge pour activer la charge différée (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

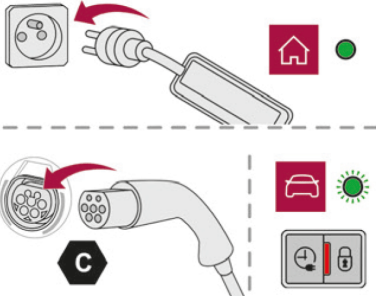
Procédure de charge

Branchement

- ▶ Vérifier avant la charge que le sélecteur de vitesses est en mode **P** et le contact coupé, sinon la charge est impossible.
- ▶ Appuyer sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge du véhicule.

Les guides lumineux dans la trappe s'allument en blanc.

Câble de charge domestique(mode 2)



- ▶ Brancher d'abord le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

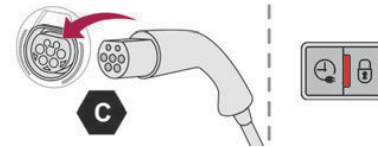
Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe et le clignotement vert du voyant **CHARGE** sur le boîtier de contrôle. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge accélérée(mode 3)



- ▶ Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- ▶ Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.
- ▶ Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.

i Si le déverrouillage sélectif des portes est activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour débrancher le pistolet.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet.

- ▶ Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Câble de charge domestique(mode 2)

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

- ▶ Après débranchement, remettre le couvercle de protection du pistolet et refermer la trappe de charge.
- ▶ Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée(mode 3)

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge accélérée (Wallbox) et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

- ▶ Après débranchement, raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.
Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur.
Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.
Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

! En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (ex. : porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

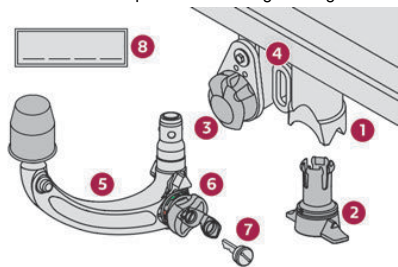
! **Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres Accès mains libres au hayon (Accès bras chargés)**
Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

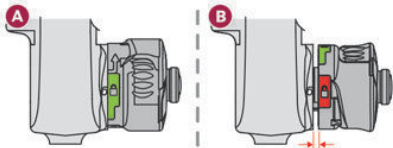
Attelage à rotule démontable sans outil

Présentation

Aucun outil n'est requis pour l'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A. Position verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).

- B. Position déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

i Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avant toute utilisation

- Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :
- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
 - La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
 - La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
 - La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.
- Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

! Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

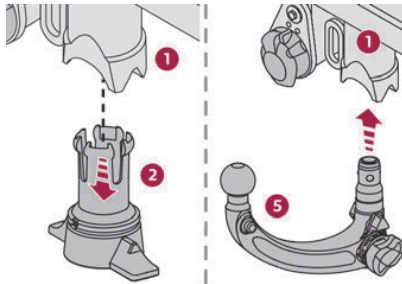
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

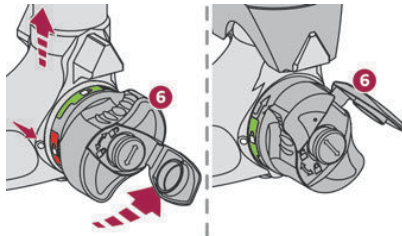
! Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

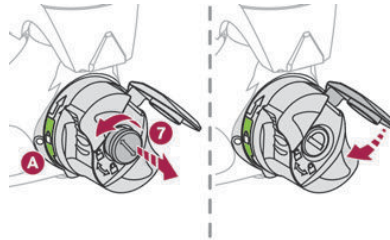
Montage de la rotule



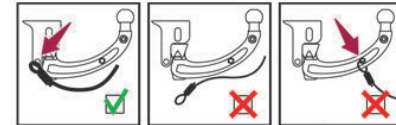
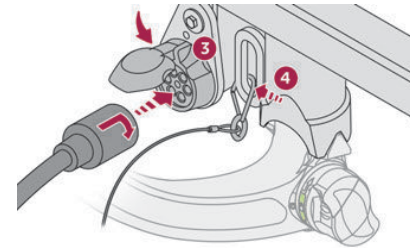
- ▶ Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection 2 du support de fixation 1.
- ▶ Insérer l'extrémité de la rotule 5 dans le support 1 et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



- ▶ La molette 6 effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !

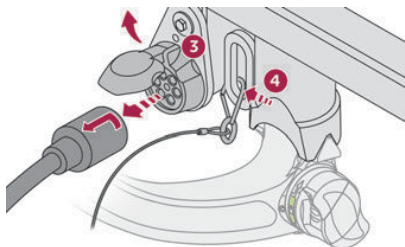


- ▶ Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position A).
- ▶ Fermer la serrure 7 à l'aide de la clé.
- ▶ Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- ▶ Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.

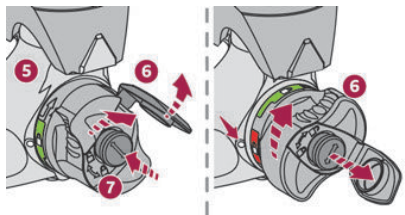


- ▶ Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- ▶ Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- ▶ Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité 4 du support.
- ▶ Abaisser la prise de raccordement 3 pour la mettre en position.
- ▶ Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement 3 du support.

Démontage de la rotule

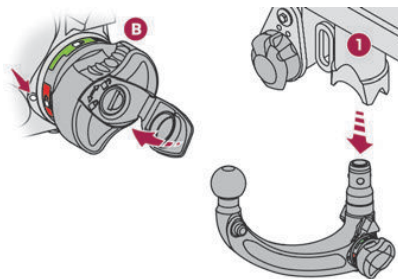


- ▶ Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement 3 du support.
- ▶ Basculer la prise de raccordement 3 dans la position la plus haute pour la ranger.
- ▶ Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité 4 du support.
- ▶ Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- ▶ Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.

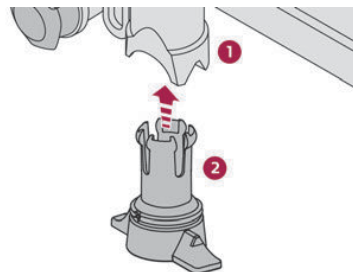


- ▶ Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure 7.

- ▶ Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- ▶ Tenir fermement la rotule 5 d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette 6 dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



- ▶ Sortir la rotule par le bas de son support 1.
- ▶ Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position B).

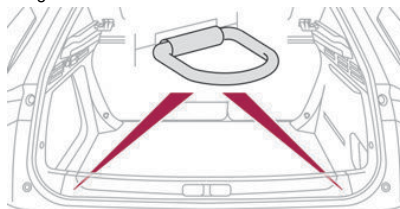


- ▶ Remettre en place l'obturateur de protection 2 dans le support de fixation 1.

- ▶ Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Rangement

Il est conseillé de suivre cette procédure sur les versions dont le coffre n'a pas de rangement dédié.



Attacher la rotule à l'anneau de coffre au moyen d'une sangle. Faire 2 boucles avec la sangle autour de la rotule, puis faire passer la sangle dans l'anneau.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de procéder au nettoyage du véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

i Intervention sur le dispositif d'attelage

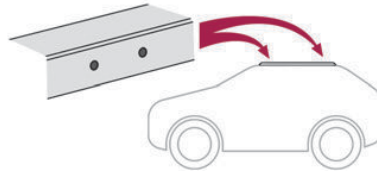
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

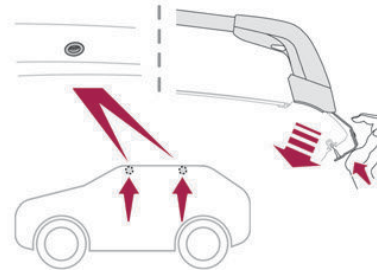
! Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **70 kg**. Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

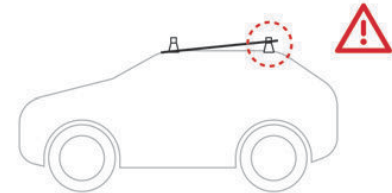
Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées. Les fixations de la barre de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

! Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés. Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit. Arrimer solidement la charge. Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée. Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet. Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



! Toit ouvrant

Ne pas ouvrir le toit ouvrant lors de l'utilisation des barres de toit - Risque de détérioration importante !

Écrans grand froid

(Selon pays de commercialisation)

Disponible uniquement pour les véhicules hybrides rechargeables.

Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre et de deux autres pour la partie inférieure.

i En cas de difficulté pour le montage / démontage

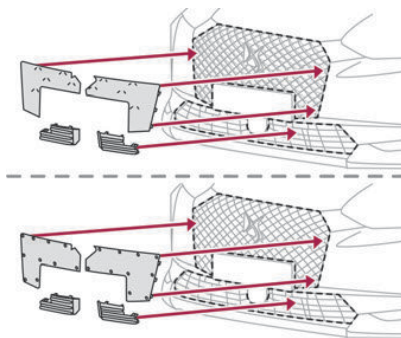
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

! Il est impératif de les retirer en cas de :

- Température extérieure supérieure à 10 °C.
- Remorquage.
- Vitesse supérieure à 120 km/h.

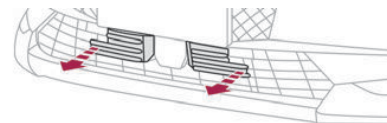
Montage



- ▶ Présenter un des écrans inférieurs du côté correspondant de la grille inférieure du pare-chocs.
- ▶ Engager les pattes de fixation dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de toutes les pattes de fixation.
- ▶ Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

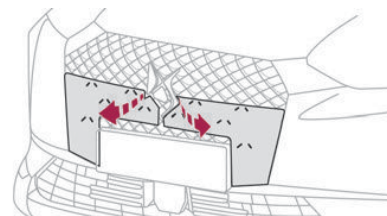
Répéter les mêmes opérations pour l'autre écran inférieur, puis pour les écrans supérieurs dans la grille supérieure du pare-chocs.

Dépose



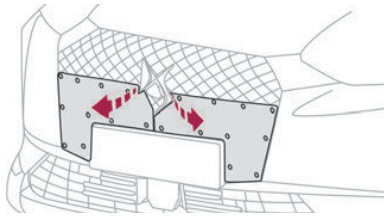
Pour l'écran inférieur

- ▶ Insérer un doigt dans l'angle inférieur côté extérieur de l'écran inférieur.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.



Pour l'écran supérieur avec calandre à décor chrome

- ▶ Appuyer sur les pattes de fixation supérieures pour les dégager de la calandre.
- ▶ Basculer légèrement l'écran supérieur vers le bas.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.



Pour l'écran supérieur avec calandre sans décor chrome

- ▶ Appuyer sur chacune des pattes de fixation supérieures pour les dégager une à une de la calandre.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.

Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon maxi
215/65 R17	9 mm
225/55 R18	9 mm
205/55 R19	9 mm
245/40 R20	Polaire PSGB 120

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

Un message de confirmation s'affiche lors du passage en mode économie d'énergie et les fonctions actives se mettent en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les utiliser pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie accessoire**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

Pour plus d'informations sur le **capot actif**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Travail dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Véhicules essence ou hybrides (Stop & Start/Mode e-Auto)

Avant toute intervention sous le capot, il est primordial de couper le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.



Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le voyant **READY** est éteint au combiné, débrancher l'embout du connecteur de charge s'il est branché et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !

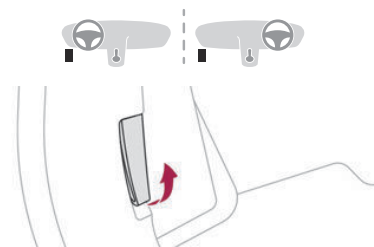


i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture du capot tant que la porte avant gauche est fermée.

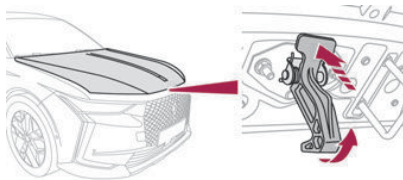
! Moteur chaud, manipuler avec précaution le levier de sécurité extérieur et la béquille du capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter le levier de sécurité. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

! **Refroidissement du moteur à l'arrêt**
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur. Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

Ouverture



► **À l'intérieur** : tirer vers soi la commande, située côté gauche sous la planche de bord.



- ▶ **À l'extérieur** : lever le levier de sécurité et soulever le capot. Deux béquilles ouvrent et maintiennent le capot ouvert.

Fermeture

- ▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- ▶ Vérifier le verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

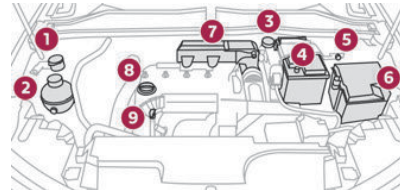
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

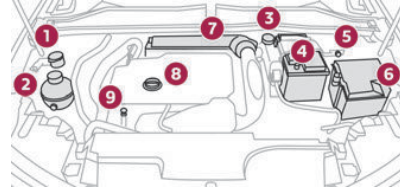
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur Essence



Moteur Diesel



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

! Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Contrôle des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

e Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle..

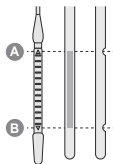
Il est normal de faire l'appoint du niveau d'huile entre deux entretiens (ou vidanges d'huile). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration correspondante du sous-capot moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un

contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max)** et **B (min)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, se reporter à l'illustration correspondante du sous-capot moteur.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.

- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère **MAX**. Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement

Pour les versions essence, diesel, hybride ou hybride rechargeable



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère **MAX** sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère **MIN**, il est impératif de faire un appoint. Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Complément

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue**® (**BlueHDi**), et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Vérifications

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.



N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie de 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.



Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.



Les versions équipées du système Stop & Start comportent une batterie au plomb-acide 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (ex. :

atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (ex. : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire**

deux fois plus souvent.

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).

S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler

avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

! Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i Véhicule neuf
Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure

à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été.

Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un **réservoir spécifique** d'environ 15 litres. Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte

d'environ 6 500 km **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

i Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur. Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

i **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ. Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le Réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations d'entreposage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau. Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale. Par temps hivernal, vérifier

que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

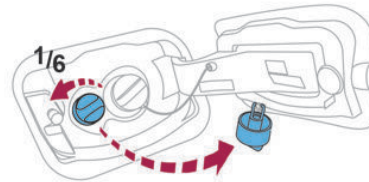
! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de Diesel.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide. Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

! Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle.**

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.



- ▶ Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens anti-horaire et le retirer.
- ▶ Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- ▶ Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint de 10 à 13 litres en utilisant des bidons d' AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible**" – il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par ex. : remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.



Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsif et y rester.
- ▶ Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le

moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).

- Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.

! Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des

roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le tableau de bord).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le **P**.

i Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !
Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniacque).
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

i Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

! Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

i Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i **Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :**

- ▶ Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- ▶ Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- ▶ Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- ▶ Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- ▶ Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- ▶ Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- ▶ Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- ▶ Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- ▶ Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

- ! Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

- i** Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur. Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**". Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Cuir

Cuirst un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

- ! Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur). Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène). Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

- i** Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus. Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré. Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Triangle de présignalisation

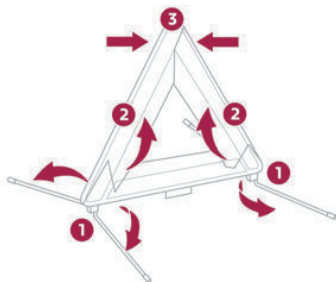
Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

! **Avant de descendre du véhicule**
Allumer les feux de détresse, puis enfilez le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement

Un compartiment est aménagé dans la boîte de rangement, située sous le tapis de coffre.

Montage et positionnement du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec les motorisations Diesel, le système de carburant doit être réamorçé en cas de panne sèche.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de.

i Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

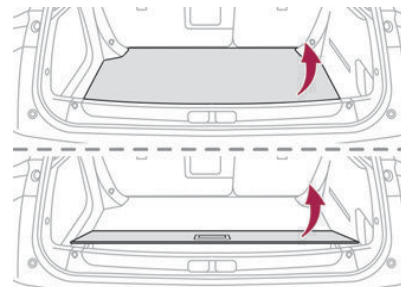
Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :
– Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
– Roue de secours.

! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage



L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Pour y accéder :

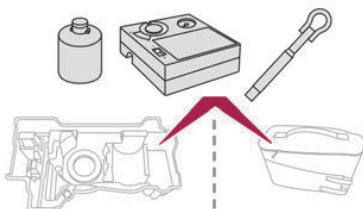
Versions avec plancher de coffre rigide :

- Ouvrir le coffre.
- Soulever le plancher de coffre au maximum et le maintenir relevé.

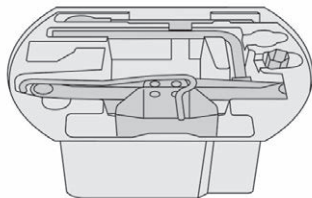
Versions avec tapis de coffre articulé (Hybride rechargeable) :

- ▶ Ouvrir le coffre.
- ▶ Déplier le tapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

Avec kit de dépannage provisoire de pneu



Avec roue de secours



! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

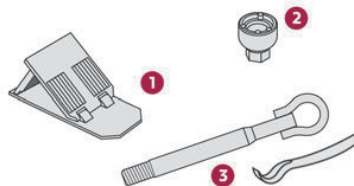
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement n° 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Le cric ne nécessite aucun entretien.

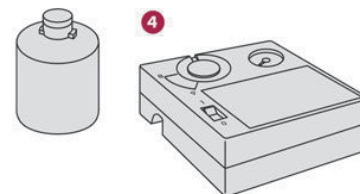
Détail de l'outillage



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière (selon équipement)

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

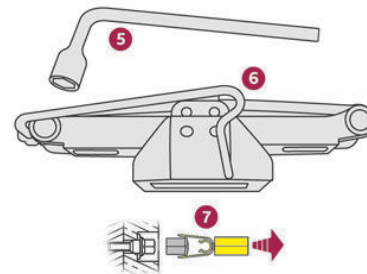
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue

Pour déposer les vis de fixation de la roue.

6. Cricavec poignée intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les jantes aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

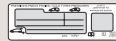
Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

Seule la prise de 12 V située **à l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



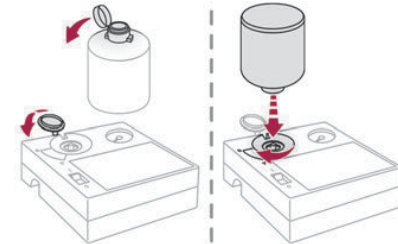
En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation

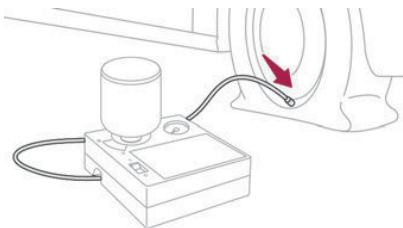
Ne pas enlever tout corps étranger (ex. : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

- ▶ Couper le contact.



- ▶ Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
- ▶ Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.

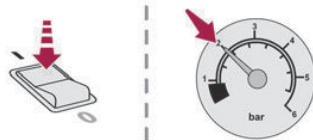


- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- ▶ Mettre le contact.



- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

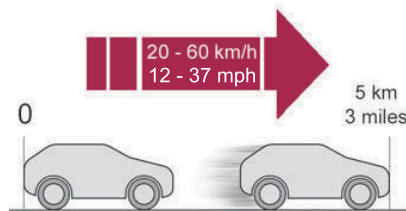
! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Retirer le kit.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.
- ▶ Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération. Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- ▶ Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- ▶ S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler **la pression du pneumatique** à l'aide du kit :

- Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneumatique.
- Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau

la pression du pneumatique à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I"

et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

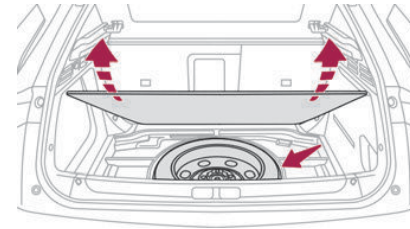
Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagG19>



i Pour plus d'informations sur l'**Outils de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

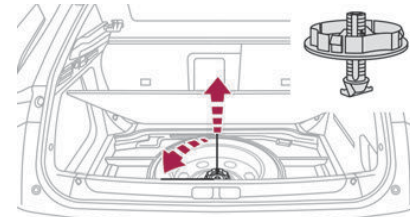


La roue de secours est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outils de bord**.

i La roue de secours est de type "galette".

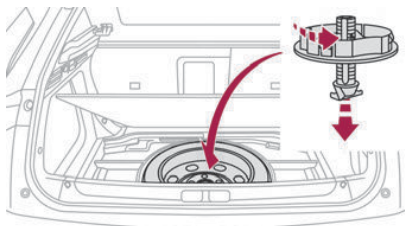
Retrait de la roue de secours



- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

- ! La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



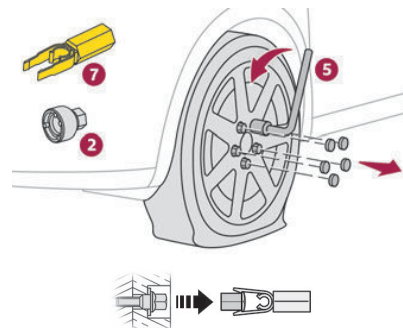
- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Démontage d'une roue

- ! **Stationnement du véhicule**
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant. Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact. Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné d'instruments.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité. Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

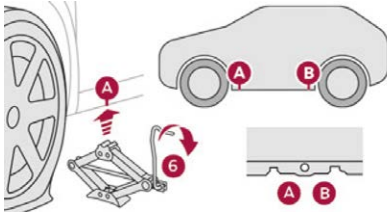
- ! **Roue avec enjoliveur**
Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



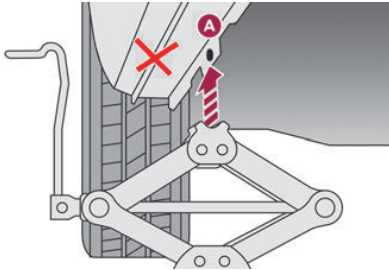
- ▶ Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.
- ▶ Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, retirer le cache-vis JANTES à l'aide de l'outil 7.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour débloquer la vis antivol.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.

- ! Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.

Pour les versions essence, diesel, hybride et hybride rechargeable



- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le sous-châssis, le plus proche de la roue à changer.



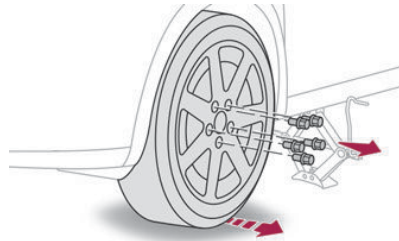
Ensuite :

- Déployer le cric **6** à l'aide de la clé démonte-roue **5**, jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour

mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

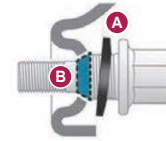
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

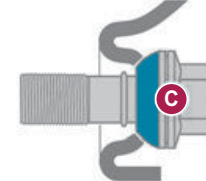
Montage de la roue

i Pour versions essence, diesel et hybride

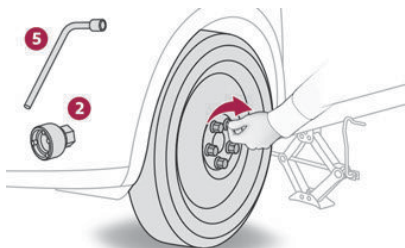


Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

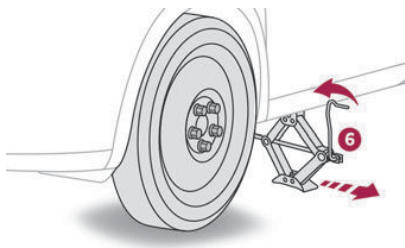
Pour les versions hybrides rechargeables



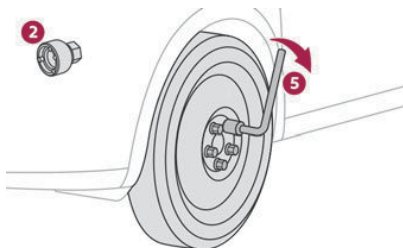
Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, la roue est maintenue en place par la surface d'appui sphérique **C** de chaque boulon.



- ▶ Mettre en place la roue sur le moyeu.
- ▶ Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- ▶ Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue 5 équipée de la douille antivol 2.
- ▶ Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.



- ▶ Remettre le véhicule au sol.
- ▶ Replier le cric 6 et le retirer.



- ▶ Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue 5 équipée de la douille antivol 2.
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.
- ▶ Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- ▶ Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours. La mettre dans le coffre.

! Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

! Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneumatique peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant,**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

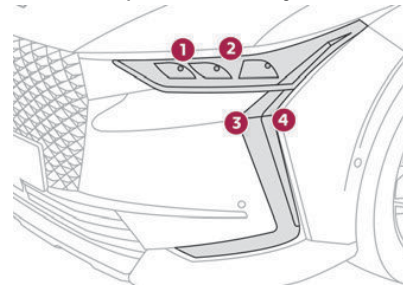
! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! **Remplacement de ce type de lampes**
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

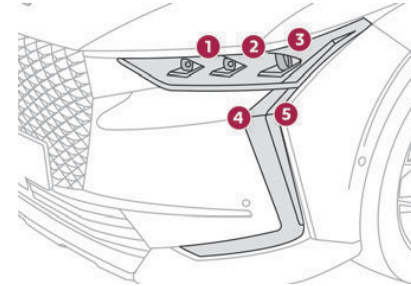
Feux avant

Modèle avec phares à technologie LED.



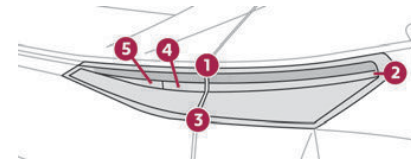
1. Feux de route
2. Feux de croisement
3. Feux diurnes/Feux de position
4. Indicateurs de direction

Modèle avec projecteurs DS MATRIX LED VISION



1. Feux de croisement
2. Fonction éclairage virage dynamique
3. Feux de croisement/ route avec fonction Matrix Beam
4. Feux diurnes/Feux de position
5. Indicateurs de direction

Feux arrière



1. Indicateurs de direction (LED)
2. Feux stop(LED)
3. Feux de position (LED)
4. Feux de recul (LED)
5. Projecteurs antibrouillard (LED)

Fusibles

! Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

i Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

! Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état

du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie de 12 V / Batteries accessoires

Batteries de démarrage au plomb

e Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.

Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.

Se laver les mains en fin d'opération.

! Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

! Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Pictos



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours se protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer des blessures et la cécité.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



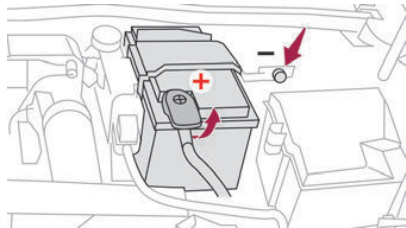
Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Pour les versions essence/ diesel

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Démarrage à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

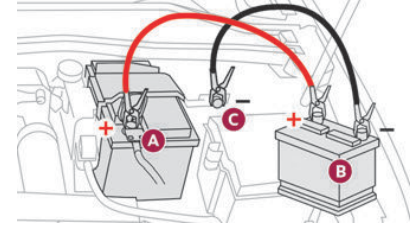
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux, ...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique soudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

Chargement de la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

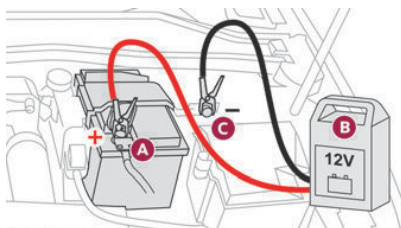
- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines. Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

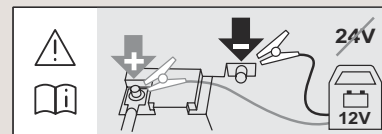
i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



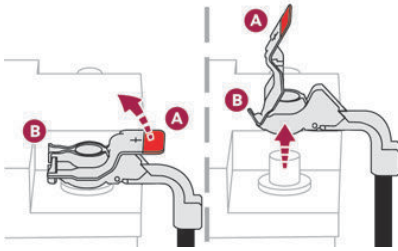
Débranchement / rebranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée. Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

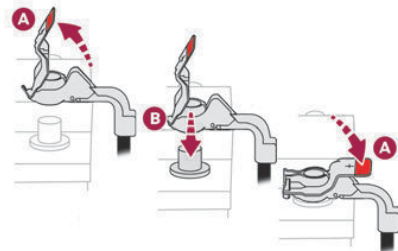
Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

Cosse à verrouillage rapide Débranchement de la borne (+)



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette **A** au maximum.
- ▶ Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Pour les versions hybrides

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée (12 V ou 48 V).

- ▶ Accès à la batterie de 12 V.

Pour plus d'informations sur l'**Accès de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Si nécessaire, procéder à la déconnexion/reconnexion de la batterie de 12 V.

Pour plus d'informations sur le **Débranchement/reconnexion de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Après avoir rebranché la batterie de 12 V, procéder à la réinitialisation

automatique des systèmes électroniques et de réinitialisation manuelle de certains équipements.

Pour plus d'informations sur **Après reconexion**, se reporter à la rubrique correspondante.

Démarrage à partir d'une autre batterie

i Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Lorsque la batterie de 12 V est déchargée, l'alimentation 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie.

! Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

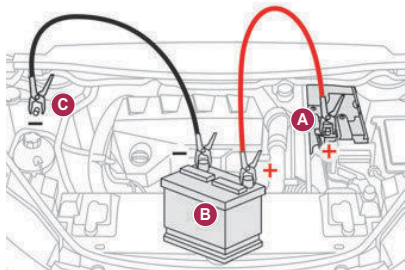
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux, ...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.

- ▶ Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par ex. : Mode e-Auto).

Chargement de la batterie de 12 V avec un chargeur de batterie

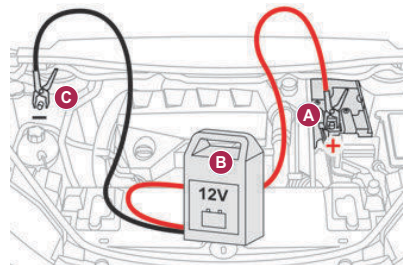
Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant. Dans certaines circonstances, il peut être nécessaire de recharger la batterie (ex. : si le véhicule doit être arrêté pendant plusieurs semaines). Consulter le réseau DS ou un atelier qualifié.

! Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système. Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur B avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur B comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie A.
- le câble noir négatif (-) au point de masse C du véhicule.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Chargement de la batterie de 48 V avec un chargeur de batterie de 12 V

Si le démarrage échoue, se reporter au paragraphe "**Démarrage à partir d'une autre batterie**" et suivre la procédure recommandée. En cas de panne, notamment après un long stockage, la batterie de 48 V peut se décharger et nécessiter d'être chargée.

! Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

! Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de

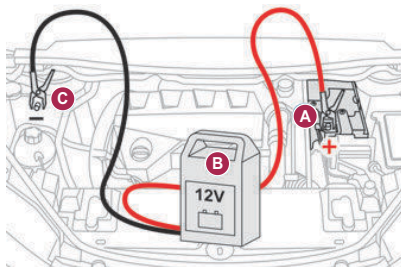
maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W). Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.

Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de brancher les câbles à la batterie de 12 V, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
- le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

- ▶ Ouvrir la porte conducteur pour réveiller le véhicule (ou mettre le contact **sans appuyer sur la pédale de frein**).

Le système hybride commencera automatiquement à charger la batterie de 48 V après 1 minute avec une alimentation de 12 V supérieure à 13,5 V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50 A.

Lorsque la batterie de 48 V a atteint le niveau d'énergie approprié (entre 30 et 40 minutes selon l'état de chargement de la batterie de 12 V), le système hybride arrête automatiquement le processus de chargement de la batterie de 48 V.

- ▶ À la fin de l'opération de chargement, éteindre le chargeur **B** avant de débrancher les câbles de la batterie de 12 V **A**.
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser le moteur en marche.
- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie de 48 V atteigne un niveau de charge suffisant.

Pour les versions hybrides rechargeables

La système hybride rechargeable comporte 2 batteries d'accessoires : une à l'avant et une au centre du véhicule.

! Remplacement des batteries d'accessoires

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

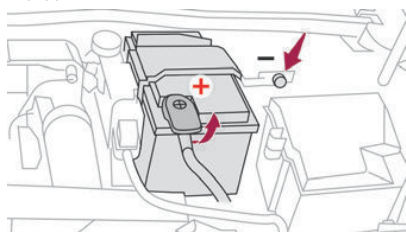
! Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas démarrer ou dépanner un autre véhicule à partir des batteries accessoires du véhicule.

Accès aux batteries d'accessoires

Avant

La batterie avant est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

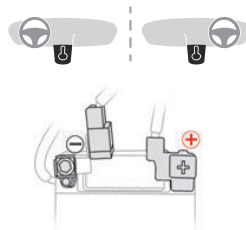
(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Batterie centrale

La batterie centrale est située dans le compartiment de rangement de l'accodoir.

Pour accéder à la batterie :



- ▶ Ouvrir l'accodoir avant.
- ▶ Déclipper le fond du compartiment.

(+) Borne positive, protégée par un cache plastique rouge (non accessible).

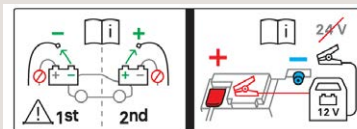
(-) Borne négative avec un connecteur rapide noir.

Recharger la batterie avant avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie avant, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant. Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie avant :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines. Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

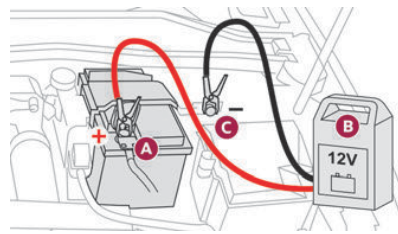
! Pour recharger soi-même la batterie avant du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.



! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur B avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.

- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- Le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
- Le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires

Mode opératoire pour procéder au débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires en cas d'immobilisation de longue durée du véhicule. Avant de procéder au débranchement des batteries d'accessoires :

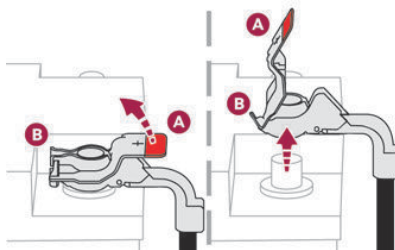
- ▶ Ouvrir la porte conducteur.
- ▶ Fermer tous les autres ouvrants.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux, etc.).
- ▶ Couper le contact et attendre l'extinction du témoin **READY**.
- ▶ Respecter un délai d'attente de 4 minutes.

! Ne jamais inverser l'ordre des étapes de débranchement et rebranchement des batteries d'accessoires - Risque de dommage irréversible !

Débranchement Batterie centrale :

- ▶ Débrancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

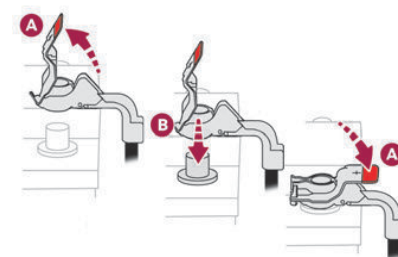
Batterie avant :



- ▶ Débrancher la borne (+) en déconnectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement Batterie avant :



- ▶ Brancher la borne (+) en connectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum.
- Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

Batterie centrale :

- ▶ Brancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

Après rebranchement

Après tout rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant.

- Lève-vitres.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Après le rebranchement de la batterie, le message « **Défaut système de détection du risque de collision** » apparaît sur le tableau de bord à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage du véhicule

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation. Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide. Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites. Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement. Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

! Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

! Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affiché sur le tableau de bord).

! Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N**, puis éteindre le système hybride (témoin **READY** éteint). Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau. Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Automatique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hybride / Automatique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hybrides rechargeables 2WD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2WD : 2 roues motrices.

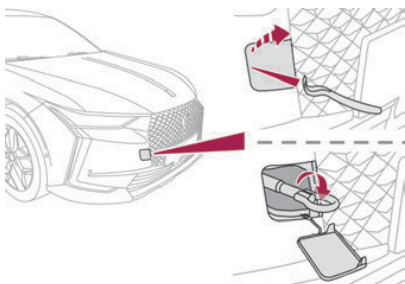
i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

Accès à l'outillage

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



- ▶ Déclipper le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau de remorquage.
- ▶ Dégager le cache vers la droite puis vers le bas.

Pour être remorqué :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses au point mort.

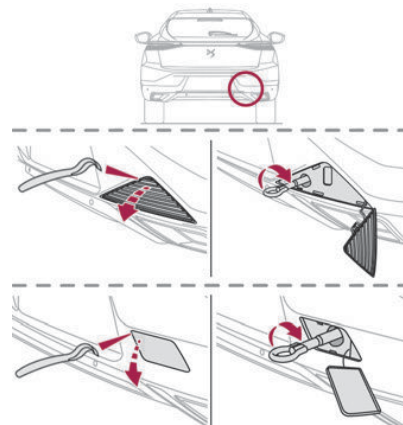
! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

! Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- ▶ Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- ▶ Déclipper le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau de remorquage.
- ▶ Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Données techniques du moteur et charges remorquées

Moteurs

Les caractéristiques des moteurs sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

i La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de GTW (Gross Train Weight) et de charge remorquée indiquées sont

valables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1 000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	PureTech 130 S&S	PureTech 180 S&S
Boîtes de vitesses	EAT8 (Auto. 8 rapports)	EAT8 (Auto. 8 rapports)
Codes	EB2ADTS ATN8 STT Euro 6.3	EP6FADTXD ATN8 STT Euro 6.3
Types variantes versions : F...	PHNS/T	35GF/T
Cylindrée (cm)	1199	1598
Puissance max. / Norme CE (kWch)	96	133
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1 100* / 1400**	1600
en pente 10% ou 12%		
Remorque non freinée (kg)	710	740
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70

* Attelage monté en accessoire.

** Attelage monté en usine.

Moteurs	PureTech 215	PureTech 225 S&S
Boîtes de vitesses	EAT8 (Auto. 8 rapports)	EAT8 (Auto. 8 rapports)
Codes	EP6FADTXM ATN8 €6.1	EP6FADTX ATN8 STT €6.3
Types variantes versions : F...	3 EGP/P	P5GG/T
Cylindrée (cm)	1598	1598
Puissance max. / Norme CE (kWch)	158	165
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	600 / 1 600*	1600
Remorque non freinée (kg)	600 / 740***	740
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70

* Selon pays de commercialisation.

Moteurs et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDi 130 S&S	BlueHDi 130 S&S
Boîtes de vitesses	EAT8 (Auto. 8 rapports)	EAT8 (Auto. 8 rapports)
Codes	DV5RCM ATN8 STT €6.1	DV5RC ATN8 STT Euro 6.3
Types variantes versions : FB...	YHZ/P	YHZ/T
Cylindrée (cm)	1499	1499
Puissance max. / Norme CE (kWch)	96	96
Carburant	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	600	1500
Remorque non freinée (kg)	600	740
Remorque non freinée (kg)	70	70

Motorisations et charges remorquables - Hybride

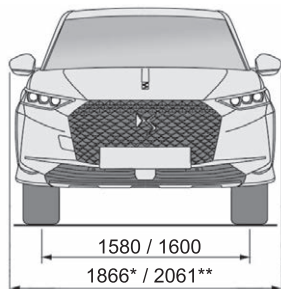
Moteur	Hybride
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Code	EB2LTDH2 EDCT6 FWD Euro 6.4
TVV	HPY
Cylindrée	1199
Puissance max. (kW)	100
Carburant	Sans Plomb
Remorque freinée	1310
Remorque non freinée	750
Poids sur flèche max.	70
Moteur Essence	PureTech 136
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max.	21
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension	48
Capacité installée	0,89

Moteurs et charges remorquables – Hybride rechargeable

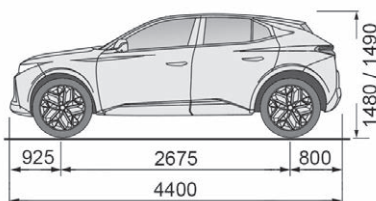
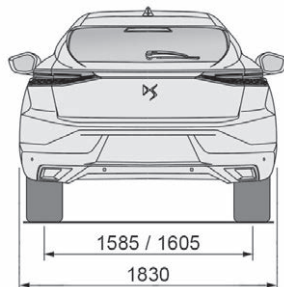
Code	E-TENSE 225
Types variantes versions :	EP6FADTXHPD EATN8 FWD €6.3
F3...	DGZ/T
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1400
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70
Moteur Essence	PureTech 180
Boîte de vitesses	Automatique électrifiée 8 rapports
Cylindrée (cm)	1598
Puissance max. / Norme CE (kWch)	133
Carburant	Sans Plomb
Motorisation électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. / Norme CE (kWch)	81
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (Vac)	240-400
Capacité installée (kWh)	12,4
Puissance combinée (kW)	165

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

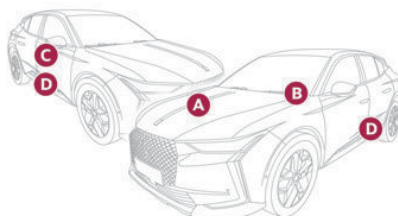


- * Avec rétroviseurs rabattus.
- ** Avec rétroviseurs déployés



Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du constructeur.
- Numéro de réception communautaire.

- Numéro d'identification véhicule (VIN).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Pneumatiques/Étiquette code peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur. Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
 - Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
 - Pression de gonflage de la roue de secours.
- Indique également la référence de la couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid). En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement à écran tactile 10"

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

i L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.
Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

! **Attention**
La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

► Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
 - Services connectés et affichage des informations associées.
 - Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
 - Reconnaissance vocale (selon équipement).
 - Heure et température extérieure.
 - Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
 - Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné numérique.
 - Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
 - Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
 - Guide d'utilisation interactif.
 - Tutoriels vidéo (ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Bandeau supérieur**
Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de la tablette tactile :
- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
 - Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.

- Niveau de charge du téléphone connecté.
 - État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
 - Heure.
 - Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).
- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes



- Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



- Afficher / masquer le menu contextuel.



- Retour à la page précédente.



- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



- Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



- Accès aux paramètres d'une fonction.



- Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétrer les profils



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**". L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil.



- Le profil "**Invité**" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce

profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



- Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil mobile, le dernier profil utilisé sera mis en avant.



- Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, unités, paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



- Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils, puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",

ou un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

i Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (ex. : coordonnées GPS).

i Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'égales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

i Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'égales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

i Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (ex. : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur ce bouton et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné.

Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec votre profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès

aux informations personnelles enregistrées.

Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Mise à jour du système

i Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque « mise du contact », lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par ex. : la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

Le temps d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes, jusqu'à un maximum de 30 minutes environ. Une notification donne une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mise à jour**".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

! L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

Par contre, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de votre smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de votre forfait de données.

Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche. Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.



Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "Page" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné



Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser les informations conducteur".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.



Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation de SMART TOUCH

(selon équipement)



Appuyer sur SMART TOUCH et le maintenir enfoncé.

Une représentation de six accourcis s'affiche.



Les raccourcis permettent d'accéder à une application (page de climatisation, page de radio, etc.) ou lancer une action (température à 21°, appeler une personne sélectionnée dans son répertoire, etc.).

Faire un appui court sur un raccourci pour le remplacer. Un panneau s'affiche avec tous les raccourcis éligibles. Une notification informe également de l'étape suivante à appliquer. Sélectionner le nouveau raccourci souhaité. Il sera dupliqué dans SMART TOUCH et remplacera celui initialement sélectionné. Une notification en informe également l'utilisateur.



Pour quitter cette fonction à tout moment, appuyer sur ce bouton ou sur le bouton principal "Accueil".

Commandes au volant



Commandes vocales :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par

fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

i Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcer votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte votre commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (OK Iris)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".

- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

i Assistant vocal/Utilisation des données

Les enregistrements de localisation et des commandes vocales ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles des conversations avec l'assistant vocal sont conservés après pseudonymisation.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).
Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

▶ Dire "**OK Iris**".

ou

▶ Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

▶ Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

! Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**

- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.

- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation:

"Augmenter la vitesse du ventilateur"
"Activer la climatisation"
"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter Mickaël Jackson"
 "Passer à la radio"
 "Réglér sur la fréquence 88,5"

i Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"
 "Conduis-moi chez Gabrielle"
 "Rechercher un parking public à proximité"

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"
 "Appeler le 0113 345 9869"
 "Appeler Jonathan"

i Si aucun téléphone n'est connecté par Bluetooth®, une fenêtre contextuelle s'affiche : « **Connecter un téléphone par Bluetooth®** » et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"
 "Quel temps fait-il ce soir ?"
 "Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"

Navigation

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/PSAGroup-Connected-Nav>



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D / 2D.



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes lieux**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes lieux**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

i La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média de type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils nomades connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile. Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se

reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

i Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

i Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

i Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "Mes appareils" du système.

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Mes appareils".



Sélectionner le nom d'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).
- ou
- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

i Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué. La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Mes dispositifs" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil. Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "Paramètres".



Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".

Sélectionner "Wi-Fi".



Activer / Désactiver "Wi-Fi".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes. Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

! Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Un niveau de chiffrement de WPA2, équivalent à un niveau national, est requis.

i Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

i La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de

déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur ce bouton pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur ce bouton.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".
Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

! Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mirror Screen®

i À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/ nuit, vitesse mécanique).

Connexion du smartphone Apple® CarPlay®

Un smartphone Apple® CarPlay® peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.

i Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la

fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de page.

i Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple® CarPlay®. Si l'appareil a déjà été connecté au système en

Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

Un smartphone Android Auto peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.

i Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion. Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de

la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB. La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

i Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus d'appairage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "Android Auto".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Support

Changement de source



Appuyer sur l'application "Média".



Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélection d'une station radio



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



Appuyer sur l'un de ces boutons pour effectuer une recherche automatique des stations radio.



Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "Stations".



Appuyer sur "Muet" pour désactiver / réactiver le son.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



Appuyer sur le bouton "Favoris Radio".



La mémorisation se fait par un appui court ou long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".
La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changement de bande radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) via Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'équipement mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : passage à la piste précédente / suivante.



Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Configuration des paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.

Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps. Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".
Ou
Faire un appui court...



sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones

i Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.

ou

- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

Réglages

Paramétrage de l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et de départ.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Système".
Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 km - km, mi/kWh - mi, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer la date et l'heure.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.

Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.



Sélectionner le format heure (12h/24h).



Sélectionner le format date.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Manuel d'utilisation**" pour consulter le guide d'utilisation du véhicule.

ou

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Manuel d'utilisation



Sélectionner la langue d'affichage.

La page d'accueil du guide d'utilisation s'affiche.

Elle présente les différentes possibilités pour accéder à l'information recherchée :



Localisation

Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.



Témoin de fonctionnement

Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.



Système

Accès aux rubriques dédiées aux différents systèmes audio et télématique.



Sommaire

Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.

Localisation



Appuyer sur "Recherche visuelle".

Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.



Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.

Deux cas se présentent :

- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.
- Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoin de fonctionnement



Appuyer sur **Témoin de fonctionnement**.

La mosaïque des témoins s'affiche.

Les témoins sont rangés par couleur.

Appuyer sur le témoin concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Retour à la mosaïque des témoins.

Système



Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Sommaire



Appuyer sur **Contenus**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du

véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (ex. : vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (ex. : température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des

composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par ex. : niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. : phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par ex. : déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules hybrides rechargeables, le niveau de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

Dans des circonstances particulières

(par ex. : si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par ex. : réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par ex. : garages, constructeurs) ou des tiers (par

ex. : agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes

avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par ex. : Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par ex. : vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement.

Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé DS, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si

les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le système **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**Sécurité**" de ce document.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.

- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

- Destinations saisies.

- Données sur l'utilisation des services en ligne. Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration de smartphone (par ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du

smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consultez les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over The Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous

sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (ex. : manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur

n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE

au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule à des fins réglementaires OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus

d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules. Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides). La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (ex. : météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être

partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass (uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données. Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet et les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique de confidentialité pour les Véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés via notre Véhicule, Nos Sites Web ou Application qui ont signé les Conditions Générales en tant que Client ou qui sont autorisés par un Client à accéder et utiliser les Services connectés. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la manière dont nous traitons les Données personnelles et les Définitions renvoyant à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité) pour les termes en majuscules ci-après.

Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

A

ABS	90
Accessoires	9
Accessoires, électriques	9
Accoudoir, arrière	69
Accoudoir, avant	67
Active Safety Brake	129, 149
Active Scan Suspension	119
AdBlue®	19, 194
Additif, Diesel	191
Affichage tête haute	13, 80
Affichage, tête haute	14, 80
Aide au démarrage en pente	121
Aide au maintien de la position dans la voie	137, 138, 143, 154
Aides à la conduite (recommandations) ..	126
Aides à la manœuvre (recommandations)	126
Air conditionné	61–64, 120, 124
Air conditionné, automatique	63
Air conditionné, automatique bizona	61
Airbags	91, 97, 98
Airbags, frontaux	97, 98
Airbags, rideaux	98
Alarme	7, 47
Alerte de trafic arrière	165
Alerte Risque Collision	149
Allume-cigare	66
Aménagements, arrière	69
Aménagements, avant	65
Aménagements, coffre	70
Aménagements, intérieur	65
Amorçage du système de carburant	199
Amplificateur, audio	68

Index

Angle du siège	54
Anneaux d'arrimage	70
Antiblocage des roues (ABS)	90
Antidémarrage, électronique	48
Antipatinage des roues (ASR)	91
Appel d'assistance	7, 88, 232
Appel d'urgence	247
Applications	31, 231
Applications mobiles	33, 178
Appoint en AdBlue®	194
Appuie-tête, arrière	58
Appuie-tête, avant	53
Arrêt d'urgence	112
Arrêt du moteur	111
Arrêt du véhicule	112
Assistance au freinage d'urgence (AFU) ..	90
Assistance, freinage d'urgence	90, 151
Attelage	217
Attelage à rotule rapidement démontable	182
Attelage, rapidement démontable	182
Attelage, rapidement démontable Attelage à rotule rapidement démontable	182
Autocollants, personnalisation	196
Autonomie, AdBlue®	27, 194
Avertisseur de véhicule silencieux (Hybride rechargeable)	87
Avertisseur sonore	87
Avertisseur sonore piétons (Hybride rechargeable)	87

B

Bacs de porte	65
Bacs de rangement	70
Balai d'essuie-glace (changement)	84
Banquettes arrière	9, 58
Barre de toit	185
Barres de toit	185
Batterie	170, 171, 211–213
Batterie de traction (Hybride rechargeable)	178
Batterie, 12 V	191, 209
Batterie, charge	209
Béquille, capot moteur	188
Bidon, AdBlue®	193
BlueHDi	191, 193
Bluetooth (mains libres)	235
Bluetooth (téléphone)	235
Boîte à gants	66
Boîte à outils	204
Boîte de vitesse, automatique	116, 192
Boîte de vitesses automatique électrifiée (Hybride rechargeable)	120
Boîtier de contrôle	172
Bouches d'aération	11, 59, 61, 62
Bouclier, neige	186

C

Câble de charge	174, 177
Câble de charge (Hybride rechargeable) ..	176
Câble de charge domestique	180
Cache bagages	70
Caisson de rangement	70

Caméra aides à la conduite (avertissements) 126
 Caméra de recul 161, 165
 Caméra infrarouge 77, 80
 Capacité, réservoir de carburant 167
 Capot, actif 100
 Capteur d'ensoleillement 74
 Capteurs (avertissements) 126
 Capteurs de stationnement, arrière 159
 Capteurs de stationnement, avant 160
 Capteurs de stationnement, sonore et visuel 159
 Caractéristiques techniques 219, 244
 Carburant 11, 167, 168, 199
 Carburant (réservoir) 167, 168, 199
 Carrosserie 108, 197
 Ceintures de places, arrière 95
 Ceintures de sécurité 94, 95
 Chaînes à neige 187
 Changement d'huile 190
 Changement d'un balai d'essuie-glace 84
 Changement d'une lampe 9, 206
 Changement d'une roue 199, 203
 Changement de voie semi-automatique 146
 Changer un fusible 207
 Charge accélérée 180
 Charge de la batterie de traction 13, 178
 Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable) 26, 178
 Charge différée 32, 179
 Charge différée (Hybride rechargeable) ... 32
 Chargement 185
 Chargement de la batterie 210
 Charges remorquables 219, 220, 223
 Chargeur, induction 66
 Chargeur, sans fil 67
 Chauffage 59

Chauffage, programmable 61, 64
 Clé non reconnue 112
 Clé, électronique 47
 Combiné d'instruments 13, 117
 Combiné numérique 13
 Commande de stabilité (ESC) 90
 Commandes, au volant 117
 Commandes, éclairage 72
 Commandes, essuie-glaces 81
 Conduite 109
 Conduite économique 11
 Configuration, véhicule 30
 Connecteur de charge (Hybride rechargeable) 176
 Connectivité 234, 235
 Connexion, Bluetooth 234
 Conseils d'entretien 196
 Conseils sur la conduite 11, 109
 Consommation d'huile 190
 Consommation de carburant 11
 Consommations 31
 Contact 111, 112
 CONTRÔLE 191
 Contrôle de stabilité de la remorque (TSM) 92
 Contrôle de stabilité électronique (ESC) .. 90
 Contrôle dynamique de stabilité (DCS) 91
 Cric 201, 206
 Cuir (entretien) 198

D

Date (réglage) 242
 Dégivrage 57, 63
 Dégivrage, avant 63
 Dégivrage, lunette arrière 64

Délestage (mode) 188
 Démarrage / Arrêt du véhicule 111
 Démarrage à partir d'une autre batterie 209, 211, 213
 Démarrage d'un moteur diesel 167
 Démarrage du moteur 111
 Démarrage du véhicule 118
 Démontage d'une roue 204
 Dépannage 209
 Désembuage 57, 59, 63, 64
 Détection d'obstacles 160
 Détection de fatigue 153
 Détection de sous-gonflage des pneumatiques 124, 201
 Détrompeur carburant 168
 Déverrouillage 47
 Déverrouillage des portes 47
 Déverrouillage du coffre 47
 Déverrouillage du volet de coffre 47
 Diagnostic, véhicule 28
 Dimension 224
 Disques 110
 Disques de frein 192
 DS Drive Assist 137
 DS MATRIX LED VISION 74

E

EBFD 90
 Éclairage d'accueil 75
 Éclairage de phare adaptatif 79
 Éclairage extérieur 72
 Éclairage, accompagnement 74
 Éclairage, accueil 75
 Éclairage, ambiance 69
 Éclairage, coffre 70

- Éclairage, directionnel 79
 Éclairage, extérieur 72
 Éclairage, intérieur 69
 Éco-conduite (conseils) 11
 Économie d'énergie (mode) 187
 Écran d'affichage, tableau de bord 15
 Écran d'obturation (pare-neige) 185
 Écran de neige 186
 Écran tactile 30, 225
 Écrans, conditions très froides 185
 Éléments, identification 224
 En cas de remorquage 217
 Enfants 100
 Enregistrement des données du véhicule et confidentialité 244
 Entrée d'air 59, 62, 64
 Entretien 24, 191
 Entretien (conseils) 176, 196
 Entretien de la carrosserie 197
 Entretien, routine 128, 191
 Environnement 11
 Essuie-glace, arrière 85
 Essuie-glaces, automatique sensible à la pluie 82
 Essuie-glaces, avant 82
 Essuie-vitre 81
 État de charge, batterie 32
 Étiquettes, identification 176
 Event Data Recorder 89
- F**
- Fermeture des portes 47
 Fermeture du coffre 47
 Feux avec technologie Full LED 79
 Feux de détresse 86, 87, 199
- Feux de position 73, 207
 Feux de recul 207
 Feux diurnes 72, 207
 Feux stop 92, 207
 Feux, assistant automatique 74
 Feux, de route 76
 Feux, fonctionnement automatique 74
 Feux, stationnement 73
 Filet, retenue de bagage 70
 Filtre, air 192
 Filtre, habitacle 60, 192
 Filtre, huile 192
 Filtre, particules 192
 Fixations ISOFIX 103, 105
 Fixations, ISOFIX 103, 105
 Fonction d'accueil 55
 Fonction e-Save (réserve d'énergie) 32
 Fonction massage 56
 Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable) 32
 Fonctions à distance 179
 Fonctions de conduite préférées 128
 Frein de stationnement, électrique 112, 192
 Frein, urgence automatique 149
 Frein, urgence dynamique 114
 Freinage 115
 Freinage régénératif (décélération par frein moteur) 118
 Freins 91, 110, 192
 Fréquence (radio) 239
 Fusibles 207
- G**
- Gonflage des pneumatiques et accessoires (utilisation du kit) 201
- Gonflage des pneus 193, 224
- H**
- Haut-parleurs 68
 Haute tension 169
 Heure (réglage) 242
 Hill Assist Descent Control (HADCC) 93
 Histogramme, consommation de carburant 31
 Huile, moteur 190
- I**
- Indicateur de changement de rapport 119
 Indicateur de puissance (Hybride rechargeable) 26
 Indicateur de vitesse 129
 Indicateur, autonomie d'AdBlue® 26
 Indicateur, entretien 24
 Indicateur, niveau d'huile moteur 25
 Indicateur, température du liquide de refroidissement 27
 Indicateurs clignotants 73
 Indicateurs, direction 73, 147
 Information, véhicule 13, 244
- J**
- Jauge à carburant 168
 Jauge manuelle 189, 190
 Jauge, carburant 168
 Journal, alertes 28

K

Kit mains libres	235
Kit, dépannage provisoire de pneumatique	200
Kit, réparation de pneumatiques	199, 201
Kit, réparation de pneus	200
Klaxon	87

L

Lampes (changement)	206
Lavage	196
Lavage (conseils)	196
Lave-glace	83, 191
Lave-glace, arrière	83
Lave-glace, avant	81
Le changement de roue	206
Lecteurs de carte	69
LED - Diode électroluminescente	73, 207
Levier de vitesses	119
Limiteur de vitesse	131, 133
Liquide, freins	190
Liquide, liquide de refroidissement	190
Lombaire	54
Lunette arrière (désembuage)	64

M

Massage multipoint	56
Masses	219
Mémorisation des positions de conduite	55
Menu, raccourcis	128, 230
Miroir, vanity	65
Mise à jour de l'heure	242

Mise en roue libre du véhicule	195
Mode Confort	121
Mode délestage	188
Mode économie d'énergie	187
Mode Sport	120
Modes de conduite	93
Montage de la roue	206
Moteur	189
Moteur, Diesel	167, 189, 199, 221
Moteur, électrique	115
Moteur, essence	120, 189, 220
Moteurs	219
Motorisation hybride rechargeable	9, 28, 31, 64, 171

N

Nettoyage	84, 184
Neutralisation de l'airbag passager	95
Night vision	80
Night Vision	80
Niveau de carburant, mini	167
Niveau mini batterie de traction	170
Niveau, AdBlue®	191
Niveau, additif diesel	191
Niveau, huile moteur	190
Niveau, lave-glace	191
Niveau, liquide de freins	190, 192
Niveau, liquide de refroidissement	10, 190
Niveaux et vérifications	189
Numéro de série, véhicule	224

O

Objets longs, transport	70
Ordinateur de bord	29

Outils	182, 199
Outils à bord	71, 199
Ouverture du capot	188

P

Panne de carburant (Diesel)	199
Pare-brise, chauffant	64
Pare-soleil	65
Peinture	197
Personnalisation	229
Plafonniers	187
Plaques, identification	224
Plaquettes, frein	192
Plateau (remorquage)	216, 217
Pneumatique	201, 203
Pneumatiques	193, 224
Porte-gobelets	65
Pose des barres de toit	185
Position de conduite (mémorisation)	55
Post Collision Safety Brake	90
Pré-conditionnement thermique de l'habitacle (Hybride rechargeable)	64
Pressions, pneumatiques 193, 201-203, 224	193, 201-203, 224
Prétension (ceintures de sécurité)	96
Prise, accessoire 12 V	70
Prise, diagnostic	86
Prise, USB	66, 69
Prises principales (Réseau domestique)	176
Pro	180
Profils	226
Projecteurs (réglage)	74
Projecteurs antibrouillard, arrière	72
Protection enfants	98, 100
Puissance	26

R

- Rabattement / déploiement des rétroviseurs 57
- Rabattement des sièges arrière 58
- Raccourcis aides à la conduite 126
- Radar (avertissements) 149
- Radio 238–240
- Rangement 7, 71, 184, 199
- Rappel, éclairage activé 72
- READY (voyant d'avertissement) 188
- Recharge batterie de traction (Hybride rechargeable) 174
- Recharge de la batterie 209, 210
- Recirculation, air 59, 63
- Reconnaissance de limite de vitesse 129
- Reconnaissance des panneaux 129
- Reconnaissance étendue des panneaux de signalisation 133
- Référence de la couleur de la peinture ... 224
- Régénération du filtre à particules 192
- Réglage de l'angle du siège 54
- Réglage de l'heure 242
- Réglage de la hauteur des phares 53
- Réglage de la hauteur et la profondeur du volant 56
- Réglage de la répartition d'air 62
- Réglage de la température 61
- Réglage des appuie-tête 53
- Réglage des projecteurs 207
- Réglage du débit d'air 62
- Réglage du siège 53
- Réglage du support lombaire 54
- Réglage, équipement 31
- Réglages, équipement 13
- Régulateur de vitesse 112, 132, 136, 137
- Régulateur de vitesse, adaptatif 137
- Réinitialisation de la télécommande 47
- Réinitialisation du système de détection de sous-gonflage 125
- Remise à zéro du parcours 29
- Remorquage d'un autre véhicule 217
- Remorquage du véhicule 217
- Remorque 91, 92
- Remplacement de fusibles 207
- Remplacement de surtapis 68
- Remplacement des lampes 206
- Remplacement du filtre à air 192
- Remplacement du filtre à huile 192
- Remplacement du filtre d'habitacle 192
- Remplissage du réservoir d'AdBlue® 193, 194
- Remplissage du réservoir de carburant .. 168
- Répartiteur électronique de force de freinage (EBFD) 90
- Réservoir d'AdBlue® 195
- Réservoir, carburant 167, 168, 199
- Réservoir, lave-glace 191
- Rétroviseur, vue arrière 58
- Rétroviseurs, portes 57
- Rhéostat d'éclairage 28
- Roue, secours 193, 203
- S**
- Saturation du filtre à particules (Diesel) 192
- SCR (Réduction Catalytique Sélective) ... 193
- Sécurité enfants 108
- Sécurité, enfants 100
- Sélecteur, vitesse 119
- Sièges chauffants et ventilés 55
- Sièges enfants 100, 101
- Neutralisation de l'airbag passager ... 100
- Sièges enfants, conventionnel 104, 105
- Sièges enfants, i-Size 104, 105
- Sièges enfants, ISOFIX 104, 105
- Sièges, arrière 58
- Sièges, avant 53
- Sièges, chauffants 55, 62
- Sièges, électriques 54
- Signalétique 47
- Smartphone 67, 179, 236, 237, 239
- Sous-capot moteur 189
- Sous-gonflage des pneumatiques (détection) 124
- Spots 75
- Spots de lecture, tactile 69
- Spots de rétroviseurs, latéraux 75
- Station, radio 238
- Stationnement (capteurs) 159, 160
- Stop & Start 10, 22, 29, 30, 80, 122, 128
- Streaming audio (Bluetooth) 239
- Surtapis 68
- Surveillance d'angles morts longue distance 158
- Suspension 119
- Suspension à réduction de vibration variable 119
- Suspension active 119
- Système d'antipollution, SCR 27, 193
- Système d'assistance au freinage 90
- Système Hi-Fi 68
- Système hybride 8, 170
- Système hybride rechargeable 9, 174, 213
- Système, Event Data Recorder 89
- Systèmes de contrôle de trajectoire 91

T

Tableaux des motorisations	220
Téléphone	225, 240
Témoin, ceinture de sécurité conducteur non bouclée.	95
Témoins	15, 87
Témoins et indicateurs	15
Témoins lumineux	15
Température, liquide de refroidissement .	25
Top Tether (fixation)	103
Totalisateur kilométrique	28
Totalisateur, distance parcourue	28
Trappe à carburant	9
Trappe de charge	9, 176
Trappe de charge (Hybride rechargeable)	176
Trappe, recharge	176
Trappe, remplisseur de carburant	168
Trappe, ski	70
Triangle, présignalisation	199

V

Ventilation	59
Vérification de la pression des pression des pneumatiques (utilisation du kit)	201
Vérification des niveaux	189
Vérification du niveau d'huile moteur.	190
Vérifications	189, 191
Vérifications, routine	191
Verrouillage centralisé	47
Visibilité	76
Vision (360)	162
Volant (réglage)	56

Volant chauffant	56
Volant de direction	56, 128
Voyant d'avertissement, READY	187
Voyant, ceintures de sécurité	17

W

Wallbox (Hybride rechargeable)	177
--------------------------------------	-----

Matières recyclées/Véhicules hors d'usage

Le fabricant atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE
Octobre 2024

STAR7





DS AUTOMOBILES



TotalEnergies

DES LUBRIFIANTS SUR MESURE POUR DES VOITURES HAUTE COUTURE

Partenaires depuis la création de la marque en 2015, DS automobiles et TotalEnergies partagent des valeurs communes : l'excellence, la performance et le savoir-faire. TotalEnergies équipe donc les véhicules DS de lubrifiants Quartz, du premier remplissage en usine jusqu'aux réseaux d'entretien agréés pour leur garantir un fonctionnement optimal au quotidien. Spécialement conçus pour les véhicules DS, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre plus puissants, plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement. TotalEnergies et DS, partenaires officiels au service de l'excellence automobile !

Freinez le vieillissement de votre moteur !

Quartz Ineo Xtra First 0W20 est un lubrifiant très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D DS Automobiles et TotalEnergies. Sa technologie innovante prolonge la durée de vie du moteur et permet de réduire significativement la consommation de carburant, et par conséquent les émissions de CO₂. Ce produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* fabriqué à partir de 50 % de matières recyclées et 100 % recyclable.

* 1L et 5L produits en Europe



DS *prefers* TotalEnergies



DS AUTOMOBILES
Travelling is an Art

DSautomobiles.com



D0DS4B02412fr-1